

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 13.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, laligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 25 MARS 1880

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

1837-1838

La cour martiale siégeait dans l'une des salles de l'ancien palais de justice de Montréal. Le spectacle qu'elle offrait était imposant; c'était la justice sous son aspect le plus sévère, la justice militaire froide, inexorable, inaccessible à la pitié; on comprenait que de là à l'échafaud il n'y avait qu'un pas. Les prisonniers avaient une apparence qui prévenait en leur faveur, on voyait facilement que ce n'étaient pas des criminels ordinaires, mais des hommes de cœur et d'intelligence que le patriotisme avait conduits là; ils étaient inquiets sans lâcheté, fermes sans arrogance.

On leur lut, au milieu d'un silence profond, l'acte d'accusation. Ils étaient accusés d'avoir commis le crime de haute trahison, d'avoir conspiré et pris les armes pour renverser le gouvernement de Sa Majesté. Quand on leur demanda ce qu'ils avaient à répondre à cette accusation, ils présentèrent à la cour un document contenant des objections préliminaires préparées avec soin par leur avocat, M. Drummond.

M. Drummond, dont les débuts devant nos cours criminelles avaient été des succès éclatants, s'était chargé de la défense des prisonniers. Le talent, l'énergie et le dévouement qu'il déploya en faveur de nos compatriotes lui donnent droit à la reconnaissance éternelle des Canadiens-français.

Les accusés commençaient par nier la compétence du tribunal et se plaignaient d'avoir été privés des moyens de défense accordés de tout temps aux accusés, même devant les cours martiales. Ils alléguaient en particulier que n'ayant eu communication ni de la liste des témoins ni d'une copie de l'acte d'accusation au moins dix jours avant leur procès, et n'ayant eu

que trois jours pour préparer leur défense, ils n'étaient pas en état de répondre aux accusations portées contre eux.

La cour délibéra quelques instants sur ces objections, et les renvoya avec une touchante unanimité.

L'un des juges-avocats expliqua en quelques mots l'acte d'accusation, et on procéda à l'examen des témoins.

Il fut prouvé que les prisonniers avaient pris les armes dans la nuit du 3 novembre, qu'ils avaient arrêté plusieurs bureaucrates à Chateauguay, et avaient pris part à la malheureuse expédition du Sault St-Louis. Cardinal et Duquette furent désignés comme les chefs du mouvement.

Les prisonniers n'ayant pas le droit d'être représentés par des avocats, comme nous l'avons déjà dit, Cardinal se borna à faire quelques questions aux témoins. La preuve de la Couronne dura quatre jours.

Les prisonniers appelés à entrer dans leur défense, présentèrent à la Cour deux documents. Dans l'un, ils se plaignaient énergiquement d'être forcés de procéder immédiatement, et demandaient qu'on leur accordât un délai de quatre ou cinq jours. On leur en donna trois. Le 4 décembre, on les ramena devant la Cour, et le procès continua deux jours encore. La preuve de la Couronne fut considérablement affaiblie relativement à quelques-uns des prisonniers.

Le 6, M. Drummond et son associé, M. Hart, ayant obtenu la permission de se présenter devant la Cour, lisaient les plaidoyers qu'ils avaient préparés.

Dans l'un de ces plaidoyers, les prisonniers récusait l'autorité du tribunal et réclamaient le droit qu'a tout sujet anglais d'être jugé par des jurés. Ils alléguaient que les ordonnances du Conseil spécial et les proclamations de lord Durham, suspendant l'*habeas corpus*, étaient illégales et contraires aux dispositions des statuts impériaux qui avaient introduit les lois criminelles anglaises dans le Canada, et en particulier les actes relatifs à l'*habeas corpus*. Ils prétendaient que la lère Victoria, c. 9, suspendant la constitution du Bas-Canada, avait enlevé au Conseil spécial le droit de passer aucune loi abrogeant ou suspendant ces actes et statuts impériaux.

Ce fut la position prise par les juges Panet, Bédard et Vallières qui accablèrent à Québec et à Trois-Rivières des writs d'*habeas corpus*, nonobstant les ordonnances et les proclamations qui s'y opposaient. Cet acte d'indépendance leur coûta cher, comme on sait; ils furent aussitôt suspendus et ne furent réinstallés qu'après l'union des deux Canadas. Ils portèrent leur cause en Angleterre, et une longue discussion s'ensuivit. On n'a jamais pu connaître exactement la décision des autorités impériales, mais on sait que des avocats éminents ont approuvé l'opinion de ces juges distingués, et qu'ils ont même déclaré que les exécutions de 1838 étaient des meurtres juridiques.

Dans l'après-midi du 6 décembre les juges-avocats lisaient leur réponse aux plaidoiries des prisonniers. Ils prétendaient que la preuve avait été faite contre les prisonniers à l'exception de Thérien et Lesiège, et demandaient leur condamnation.

Le verdict ne se fit pas longtemps attendre; à l'exception de Lesiège et Thérien, les prisonniers furent tous trouvés

coupables et la cour s'ajourna au 8 décembre pour prononcer les sentences.

Inutile de décrire l'anxiété, les angoisses des familles des prisonniers, de leurs amis, de leurs compatriotes. Seraient-ils condamnés à mort? Ferait-on mourir sur l'échafaud, comme de vils meurtriers, des hommes dont le seul crime était d'avoir trop aimé leur pays, la liberté? Terribles questions qu'on se faisait en tremblant. Que de larmes furent versées, que de prières montèrent vers le ciel!

Le 11, les infortunés prisonniers furent ramenés devant la cour martiale pour entendre prononcer leurs sentences. On commença par Cardinal... Il fut condamné à mort.

Duquette :—même sentence.

L'Ecuyer :—exilé.

Jean-Louis Thibert :—condamné à mort.

Jean-Marie Thibert :—exilé.

Ducharme :—l'exil pour la vie.

Guimond :—l'exil pour la vie.

Guérin dit Dussault :—même sentence.

Côté :—même sentence.

François-Maurice Lepailleur (notre estimable concitoyen) :—condamné à mort.

Thérien :—acquitté.

Lesiège :—acquitté.

Quatre étaient condamnés à mort et six à l'exil.

Chaque condamnation retentit comme un glas funèbre dans le cœur des infortunées victimes et porta d'un bout du pays à l'autre la consternation dans les âmes bien faites. Les fanatiques jubilèrent, ils entonnèrent des chants de triomphe.

Il y en avait six, heureusement, qui échappèrent à la mort, mais leur joie fut de courte durée. Quelques jours après, Colborne adressait aux juges de la cour martiale une lettre leur annonçant que les sentences qu'ils avaient prononcées contre les six prisonniers condamnés à l'exil étaient illégales, et les priaient de se réunir pour les reviser.

Le 14, la cour se réunit.

Un moment on crut que c'était pour adoucir les sentences de ceux qui avaient été condamnés à mort. Le contraire arriva; on légalisa les sentences portées contre six des prisonniers en remplaçant l'exil par la mort. C'était un moyen simple et ingénieux de se tirer d'embarras. On aurait dit qu'il ne s'agissait que changer un mot insignifiant, de remplacer une date par une autre.

Le jour de l'exécution n'avait pas été fixé. On espérait encore, et on adressa de tous côtés à Colborne des requêtes implorant sa pitié, le suppliant de commuer au moins ces cruelles sentences. Colborne était un homme difficile à toucher, et il était entouré de gens hostiles aux Canadiens-français, pleins de haine et de vengeance à l'égard des patriotes. Il avait juré que cette fois le châtement serait sévère, la justice implacable. Il tint parole et il se hâta. Deux victimes sur les dix prisonniers condamnés à mort furent choisies.

Il y avait quatre ou cinq jours que les sentences avaient été prononcées, quand un matin Cardinal et Duquette furent informés que leur exécution aurait lieu le vingt-trois. On laissa les autres condamnés dans le doute et l'incertitude. Tous les matins ces pauvres gens s'attendaient à être appelés comme Cardinal et Duquette l'avaient été.

L'appel, —c'était la mort.

Ils vécurent ainsi des jours et des se-

maines, ils virent construire la potence, ils entendirent les coups de hache et de marteau des ouvriers préparant l'horrible instrument de supplice. Ils virent Cardinal et Duquette, de Lorimier, Hindelang et les autres malheureuses victimes de mil huit cent trente-huit monter sur l'échafaud! Ils assistèrent à des scènes qui leur torturèrent le cœur, et un jour vint où ils envierent le sort de ceux qui étaient morts.

Mais revenons à Cardinal et à Duquette.

L.-O. DAVID.

## SEMAINE PARLEMENTAIRE

La mort inattendue de M. Holton a tenu le public parlementaire en émoi pendant toute la semaine. Il avait été décidé, il y a une dizaine d'années, que la Chambre ne s'ajournerait plus, comme elle avait fait par le passé, dans le cas de décès de quel qu'un de ses membres. On doit considérer, avaient dit les auteurs de la proposition faite à ce sujet, que le temps de la session n'appartient pas à la Chambre mais au pays, que chaque ajournement constitue une perte en argent très appréciable pour le trésor public, et par conséquent il faut mettre le sentiment de côté dans ces occasions pour n'écouter que la voix du devoir, toute dure qu'elle puisse paraître parfois, qui commande au législateur d'être à son poste et nulle part ailleurs. Sir Georges Cartier avait appuyé lui-même avec énergie cette proposition, qu'il donna lieu d'appliquer le premier quelques années plus tard. Le parlement, qui siégeait à l'époque de sa mort, en mai 1873, ne s'ajourna pas, par respect pour le nouveau règlement et pour la volonté du défunt lui-même, qui avait peu auparavant manifesté si clairement son opinion à cet égard. Cette fois, cependant, on n'a pu y tenir, et la Chambre s'est ajournée deux fois, lundi, puis mercredi, à cause de l'affreux événement qui a eu l'effet d'un coup de foudre dans l'atmosphère parlementaire. L'émotion était trop forte, et, comme l'a dit sir John, extrêmement impressionné comme tous ses collègues, la Chambre eût-elle voulu siéger que cela lui eût été matériellement impossible. En face de ce siège vide, où l'on était habitué à voir la figure sympathique et familière de celui que le doigt de Dieu vient de toucher si soudainement, où la veille encore le malheureux député avait paru, bien portant, dispos et attentif comme d'ordinaire, on ne pouvait détourner sa pensée de ce fait lugubre qui prenait l'empire d'une idée fixe et la routine législative perdait ses droits. La Chambre n'était qu'à moitié remise le lendemain, mardi, et il fut résolu de suspendre encore les travaux pour la journée suivante, qui devait être celle des funérailles.

On s'accorde à dire que jamais décès n'a produit autant d'effet; à part le décès tragique de McGee. Ceux qui ont été, à dix ans d'intervalle, témoins des deux scènes, celle d'avril 1870 et celle de dimanche et lundi, disent que l'émotion était presque aussi grande dans un cas que dans l'autre.

M. Holton était une des grandes figures de notre monde politique. Il était reconnu comme l'une des fortes têtes du parti libéral. Depuis l'ouverture du parlement actuel, il servait de lieutenant, ou plutôt de Mentor à M. Mackenzie, devenu chef de l'opposition. C'était un vrai par-

lementaire, brisé à la procédure des Chambres et au jeu de la machine législative. On le considérait comme une autorité dans les deux camps. Il ne prenait part aux débats que rarement.

Sa mort si triste, si subite, a causé une douleur générale, et fait éclater l'explosion si spontanée et si sincère de sympathie et de regret qui a confondu dans un même deuil ses amis et ses adversaires. M. Holton était aimé de tous. C'était un caractère irréprochable, un esprit supérieur et aimable, qui ne provoquait d'autre sentiment que celui du respect et de l'amitié. C'est une grande perte pour son parti. M. Holton, n'ayant jamais joué qu'un rôle secondaire et éclipsé, alors même que ses amis gouvernaient, n'a pu donner la mesure de ses capacités comme homme d'Etat. On ne l'a pas vu à l'œuvre, et il semblait si peu tenir à la vie d'action que l'on pourrait supposer que sa conduite était plutôt le résultat d'un calcul. On a voulu voir un signe de désintéressement ou la marque d'un manque absolu d'ambition. Mais l'abnégation et le désintéressement à ce degré eussent été invraisemblables chez un homme politique. Il faut chercher ailleurs la cause de la modestie de M. Holton. On la trouverait probablement dans un sentiment de légitime amour-propre. L'habile politique se défait peut-être de ses forces, et mettait peut-être sa philosophie à rester au second rang, où il était sûr de briller, de peur de s'éclipser au premier.

La discussion sur le budget s'est continuée mardi, jeudi et vendredi, sans amener beaucoup d'incidents. Le ministère a demandé, au commencement de la semaine, qu'on lui accordât, à partir de ce moment, les jeudis, en sus des mardis et des vendredis. C'est le premier indice du commencement de la fin. Mais le congé de Pâques va encore tronquer deux semaines, et, lorsque la Chambre, remise de cette vacance, s'acheminera résolument vers la prorogation, la session touchera à son troisième mois, qu'elle passera sans doute tout entier, comme l'année dernière.

Il est arrivé une avarie au bill de M. Girouard, qui était pourtant en si bonne voie. Le comité de la Chambre a cru devoir lui faire subir des modifications qui ont complètement changé son caractère à son désavantage. Le projet est beaucoup moins acceptable ainsi, et plusieurs sont même d'avis qu'il ne l'est plus du tout. On s'est avisé de retrancher la clause qui soumet la validité des mariages entre beaux-frères et belles-sœurs à l'assentiment de l'autorité ecclésiastique, pour décider tout simplement et sans restriction aucune, que ces sortes de mariages seront valides. On leur donne les effets civils sans s'occuper de savoir s'ils auront en même temps les effets religieux. Présentement, c'est le contraire qui a lieu. Les unions de ce genre que l'Eglise bénit ne sont pas reconnues par la loi. Si le bill de M. Girouard arrive à terme, elles seront reconnues en tous cas par la loi civile, que la loi canonique les accepte ou non. On voit que la position est changée du tout au tout. Sous l'empire de quelle nécessité ou de quelle pression a-t-on décidé de la changer ainsi? La teneur primitive du bill paraissait convenir à la majorité, et si la troisième lecture n'eût pas tardé, il eût probablement passé d'emblée. A présent, les conditions ne sont plus les mêmes. Et puis, dans l'intervalle, il s'est organisée dans le pays une opposition énergique et influente, qui menace de faire un mauvais parti aux amis du bill. Les évêques anglicans ont protesté publiquement, et l'opinion protestante est ébranlée. Les pauvres gens qui attendaient leur bonheur du succès de M. Girouard, et qui avaient lieu d'être si confiants après le vote de l'autre jour, vont peut-être mesurer la distance qu'il y a de la coupe aux lèvres.

A. GÉLINAS.

Le gouvernement d'Ontario a émis une proclamation, par laquelle une récompense de \$4,000 est offerte à toute personne qui donnerait des informations amenant la conviction des meurtriers de la famille Donnelly.

### A PROPOS DU "CENTIN"

Je n'ai jamais compris que l'on pût faire la guerre au centin. Je l'aime, moi, ce mot-là, pas autant que le mot dollar, je le confesse, mais tout de même d'un amour calme et raisonné. On a donné au dollar l'hospitalité des dictionnaires français; est-ce parce que le centin est un des petits de ce monde qu'on le repousserait sur le seuil? On me paraît féroce envers une bonne petite pièce qui ne réclame pas grand'place au soleil, mais un tout petit coin au fond de nos goussets. Pas fier de son naturel, le centin tient de préférence compagnie au pauvre, et il tombe plus souvent dans la main du mendiant que les blancs et les jaunets. Ce ne devrait pas être aux journalistes de chercher à le débaptiser: il leur rend souvent de fameux services. Il est, du reste, canadien-français pur sang et porte crânement la feuille d'érable; il a été tenu sur les fonts par un parrain de marque; et puis il est bien fait de sa taille, rond dans ses manières, plus propre qu'un sou, et pas cassant comme sa grande sœur la guinée.

\* \*

Qu'un parrain donne à son filleul un nom baroque, qu'il l'appelle Boniface ou Sennachérib, je conçois la répugnance du filleul à porter son étiquette; il souffrira toute sa vie en silence et ne signera jamais que son initiale. Si un enfant est affligé du nom de Jean Hiroux, de Papa-voine ou de Cartouche, il est tout naturel que, devenu homme, il s'insurge contre l'obligation d'afficher cet écriteau, et répudie ce legs de honte. Si même on se nomme bonnement comme tout le monde, Joseph Prud'homme ou John Smith, je comprends encore qu'on se plaigne de l'indivis et qu'on demande aux autorités un nom plus sonore ou moins commun.

Ces personnes sont les victimes des fautes d'autrui ou d'un hasard désobligeant: c'est à elles de prendre les moyens de corriger le sort.

Mais mon pauvre protégé, le centin, lui, il ne se chagrine pas, il ne rougit point de son nom et il ne demande qu'une chose: qu'on lui permette de vivre.

M. Tardivel ne veut pas l'écouter.

\* \*

J'ai dit M. Tardivel, j'aurais pu dire M. Gingras, car ce n'est pas d'hier que celui-ci est en bisbille avec le centin, et combien de fois n'avons-nous pas dégainé à son sujet!

Ces deux messieurs livrent aux écorcheurs de notre langue un combat incessant, de quoi je les loue de tout cœur. Tous deux ont fait, en des écrits qui resteront, la chasse aux expressions vicieuses qui enlaidissent, appauvrissent et décolorient le langage des Canadiens-français. Les sots les appelleront puristes, je les appelle patriotes. Les véritables puristes prêtent au ridicule, je le sais; ils me représentent ces gens qui époussetent constamment les revers et les manches de leur habit. Mais l'on peut signaler les locutions impropres, les mots inadmissibles, les fautes de syntaxe qui défigurent notre langage, sans être un petit-maître et sans tomber dans l'afféterie. J'estime que messieurs Gingras et Tardivel sont de bons patriotes, qui tiennent à nous conserver intact, pour ainsi dire malgré nous, un précieux héritage. Leur exemple devrait être suivi; le temps est venu d'afficher le respect de la langue française au forum, dans la chaire, dans la presse, au palais, partout, au risque de passer pour puriste. Laissons-nous gouailler, mais parlons français. Pour parler et écrire correctement, nous ne perdrons rien de notre originalité.

\* \*

Or, on peut parler correctement et dire un centin: c'est ma thèse.

A chose nouvelle mot nouveau.

On trouve le mot laid. J'admets bien qu'il n'est pas sonore comme cymbale ni poétique comme émail, mais il a l'apparence honnête de ses modestes fonctions, le physique de l'emploi, comme on dit. Mais je ne le trouve pas laid du tout pour

tout cela, et, fût-il réellement laid, je le recueillerais avec plaisir, ne fût-ce qu'à titre d'orphelin.

Comme forme, comme son, comme dérivé, centin vaut quatrains, huitains, douzains, catins. Et, cependant, que de jolies catins n'avons-nous pas vues! que de charmants quatrains n'avons-nous pas lus!

Centin est conforme au génie de la langue, autant sinon plus que centime. Où verrait-on la différence? Nous avons centenaire, centenaire, centiare, desquels centin se rapproche autant que centime se rapproche de centième et de centimètre. On ne saurait le nier, centin a la facture latine, par conséquent la facture française, attendu que cent et tous ses dérivés viennent de *centum*.

\* \*

Si j'ai mentionné le centime, c'est qu'on veut quelque part le substituer au centin. Les uns tiennent pour lui, d'autres pour le sou; M. Tardivel, lui, ne se prononce pas: il veut démolir, non reconstruire.

Cependant, il nous faut un mot: quel sera-t-il? Sera-ce cent (prononcé à l'anglaise), centime ou sou? Si le cent n'est pas condamné d'emblée, tous les ennemis de l'anglicisme et de l'anglicisation se voileront la face. Centime, ne représentant que la cinquanteième partie d'un sou, et sou que la vingtième partie d'un franc, sont inadmissibles, parce que le mot dont nous avons besoin doit représenter la centième partie d'un dollar. Ils ne répondent pas à la valeur qu'il nous faudrait leur attribuer. S'en servir créerait de la confusion et nous éloignerait de cette unité monétaire que le système décimal promet de donner. C'est bien assez déjà que les millionnaires français nous forcent au travail de réduire leurs francs en dollars, lorsque nous voulons connaître le chiffre exact de leur fortune.

Nous avions, à l'époque où nous comptions par francs et sous, la piastre qui était leur terme d'aboutissement; elle se composait de cent-vingt parties appelées sous. Elle est allée rejoindre les neiges d'antan, et nous avons aujourd'hui, à sa place, le dollar, qui se compose de cent parties dites cents en anglais. Le dollar a ses lettres de naturalité françaises, le cent ne les aura jamais: c'est pour cela qu'il fallait lui donner un équivalent français. Ne l'ayant pas sous la main, on devait le créer. C'est là probablement ce que ce dirent le feu chef des traducteurs français aux Communes, M. E.-P. Dorion, lorsqu'il traduisit l'acte du Parlement 31 Victoria, ch. 45, et l'hon. G.-E. Cartier, lorsqu'il lut la traduction. Les journalistes d'alors eurent beau crier—moi le premier peut-être—le mot resta, et ce fut tant mieux.

La chose étant nouvelle, le mot devait l'être.

\* \*

On connaît la faculté d'absorption et d'assimilation de la langue française. Elle se tient généralement sur la réserve, mais elle n'est ni bégueule ni chauvine. Elle prend, comme Molière, son bien où elle le trouve, et ne se fait souci d'acclimater le wagon, le tramway, le rail, le steamboat, le lunch, du moment qu'ils lui conviennent. Aussi, en matière de monnaie, a-t-elle adopté le kopeck et le rouble des Russes, le thaler des Allemands, le dollar des Américains, le réal des Espagnols, la roupie et la guinée des Anglais, la baiocque des Italiens, et ne se gêna-t-elle point d'accaparer tout ce qui lui ira. Elle s'empare des mots, mais elle a cela de bon qu'elle les épure, quand il y a lieu, avant de se les assimiler? C'est une langue grande dame, pas du tout collet-monté, qui nous fournit toujours le mot pour nous faire comprendre en tout et de tous. Si le mot qu'elle convoite a une tournure bien intelligente, bien honnête, elle le prend tout rond, le fait sien. S'il paraît empesé, gauche, disgracieux, mais qu'au fond il lui convienne, elle l'écourte ou l'allonge, le transforme et le transfigure au point qu'il semble avoir toujours appartenu à la famille française.

C'est pourquoi vous verrez qu'elle ne repoussera jamais mon centin: il ressemble trop à ses enfants pour qu'elle ne l'adopte point.

Il est vrai que Littré et les autres lexicographes ne l'ont pas encore officiellement introduit dans la langue dont ils sont les portiers jaloux, mais cela viendra d'ici à dix ans.

\* \*

C'est que le centin n'est pas la première monnaie venue. Outre son air français, outre qu'il représente dignement la qualité qu'on lui attribue, il possède des qualités particulières, je pourrais dire personnelles.

Alignez douze centins, vous avez une longueur d'un pied.

Empilez douze centins, vous avez un pouce en hauteur.

Combien de pièces d'or ou d'argent pourraient nous rendre le même service?

Etant quelque chose par lui-même, il avait droit à un nom spécial: il l'a, gardons-le lui.

\* \*

Ce que j'ai dit du centin s'applique, pour les mêmes raisons, au millin.

La France a le millime, dixième partie du centime. Nous avons le millin, dixième partie du centin.

C'est logique.

\* \*

Je termine ici mon plaidoyer.

J'approuve de tout cœur les écrivains qui ont entrepris une croisade contre les contaminateurs de notre belle langue; leur œuvre est excellente, leur zèle brûlant, mais il ne faut pas qu'ils dépassent le but. Leur ardeur les expose parfois à confondre la bonne branche avec la branche morte. Au fond, le mal n'est pas grand, l'arbre étant on ne peut plus vivace; cependant il vaut mieux ne frapper qu'à bon escient.

X veut conserver tel rameau.

—Abattez-le donc sans merci, dit Y, il est desséché.

Y, à son tour, d'un formidable coup de hache, abat une grosse branche.

—Qu'avez-vous fait là, grand Dieu! c'est tout ce qu'il y a de plus sain.

Et les deux émondeurs se prennent aux cheveux, et la galerie observe, juge et fait son profit de l'émondage. Il faut toujours qu'il y ait des coups perdus.

ALPHONSE LUSIGNAN.

### L'UNION COMMERCIALE

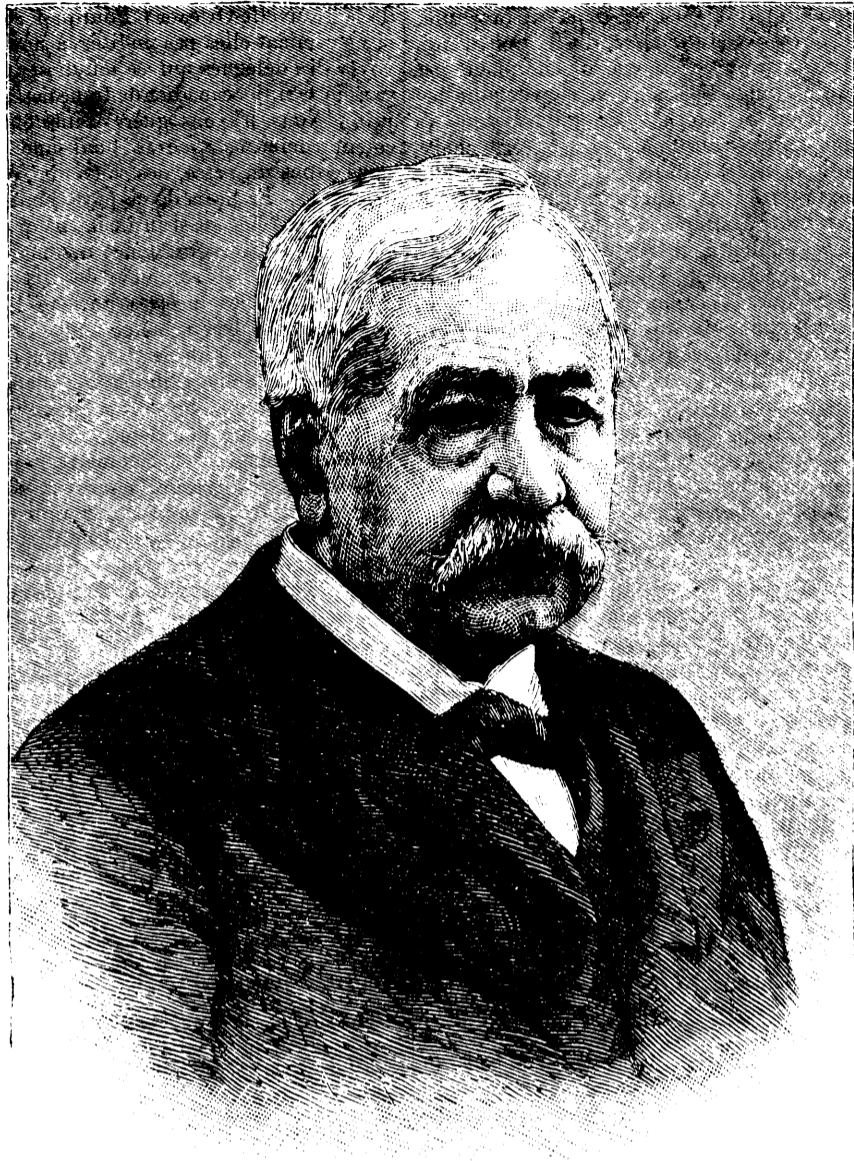
Sir Francis Hincks admet que la question de l'union commerciale avec les Etats-Unis fait du chemin. Il affirme que M. Barker s'est adressé à Sir John A. Macdonald et l'hon. A. Macenzie, afin d'obtenir la nomination d'une commission qui se mettrait en relations avec une commission nommée par le gouvernement américain. Sir John et M. Mackenzie auraient accueilli favorablement la demande de M. Barker, et la question viendrait ces jours-ci devant la Chambre.

### A nos abonnés des Etats-Unis

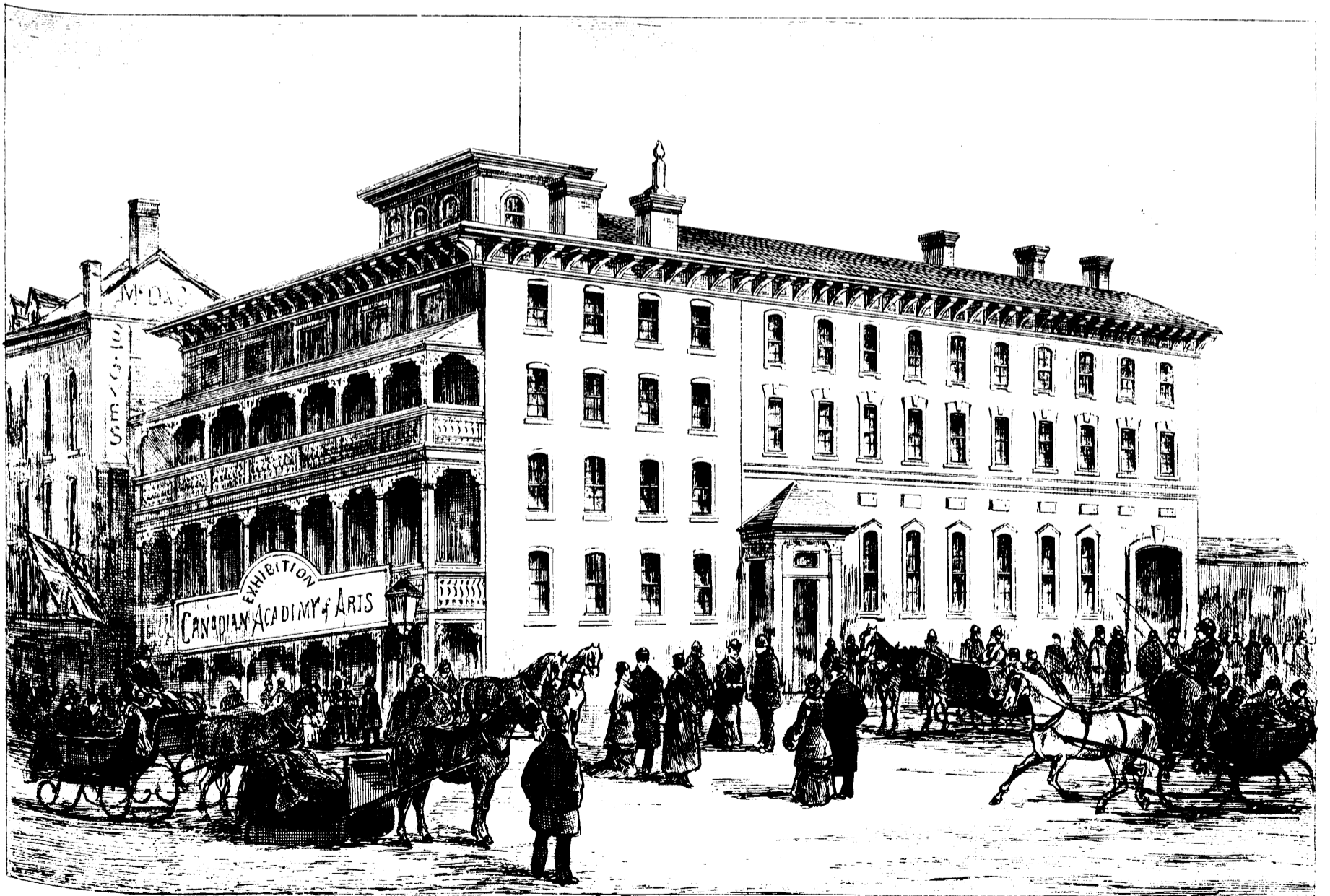
Nous sommes obligés d'avertir nos abonnés des Etats-Unis qui nous doivent des arrérages, que nous sommes décidés à leur discontinuer l'envoi de *L'Opinion Publique*, s'ils ne nous paient pas immédiatement. Nos compatriotes des Etats-Unis nous paient bien en général; nous regrettons qu'un certain nombre ne suivent pas ce bon exemple. S'ils songeaient un instant aux sacrifices qu'il faut faire pour maintenir un journal comme le nôtre, ils se feraient un devoir de payer leur abonnement. Nous espérons qu'ils ne nous forceront pas d'avoir recours à des moyens rigoureux et désagréables pour obtenir ce qui nous est dû. Eux qui vivent dans un pays où les journaux sont si bien payés ils devraient adopter cette excellente habitude. Personne ne leur reprochera d'imiter les Américains sous ce rapport.

### AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désirent faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.



COMTE DE LESSEPS



ACADEMIE DES ARTS A OTTAWA

## ÉCHOS

L'Événement rapporte l'histoire du mot *puissance*, adopté comme traduction du mot *dominion*, à l'origine de la Confédération, et imposé par sir Georges Cartier. Nous connaissions une partie de cette histoire. Le chef du Bas-Canada avait ses vues, qui étaient justes, et, puisqu'il en est ainsi, le mot *puissance* devrait être conservé, en dépit de l'école du *Canadien*, qui voudrait le voir disparaître. Les mots importent peu, au fond, et il serait absurde de prétendre qu'une raison d'Etat doit céder devant une question de traduction.

\* \*

Les amis de M. DeCelles, le nouveau bibliothécaire français du parlement, lui ont donné un magnifique banquet, jeudi dernier, au restaurant de la Chambre des Communes. M. MacIntosh, maire d'Ottawa, présidait, ayant l'honorable M. Laurier et M. le sénateur Fabre pour vice-présidents. La plupart des convives étaient des membres du parlement ou des journalistes. La soirée fut charmante, en si belle compagnie, et les discours aussi. M. DeCelles peut être fier à bon droit du témoignage d'estime et de considération qui lui a été donné en cette circonstance.

\* \*

M. Tardivel devient scabreux. C'est le temps de se mettre à l'abri. Il lui était bien inutile de nous dire, à la fin de sa sarabande, qu'il n'y reviendra plus. Nous ne lui fournirons pas l'occasion de revenir. Ce ton ne nous convient pas du tout, et nous rendons volontiers hommage à notre gentil contradicteur.

Mais quelle mouche l'a pu piquer ainsi, pour qu'il ait pris à notre égard ces manières par trop vives ! Serait-ce l'effet de nos écrits ! Mais nous n'avons pu être heureux au point de provoquer chez notre adversaire déconfit ce désappointement furieux. Ou bien M. Tardivel est malade au suprême degré de laisser éclater son dépit de la sorte.

Quoiqu'il en soit, nous voilà loin de la discussion sur les anglicismes et sur les locutions vicieuses. M. Tardivel a jeté sa devise pardessus bord. *L'ennemi*, maintenant, c'est nous-même. Notre nom, écrit en grosses lettres, sert de titre à son article enfiéllé, à la place de l'*Anglicisme* ennemi. Ce n'est pas notre affaire. Fusions-nous tenté de croiser le fer sur ce terrain, par amour du combat, que nous y renoncions en voyant le combattant. Nous savons comment M. Tardivel entend la polémique. Nous l'avons vu aux prises avec d'autres, qui avaient beaucoup plus de titres à ses égards que nous, et ce que nous avons vu n'est pas de nature à nous tenter au jeu. Nous n'avons aucun goût pour les éclaboussures, et nous voilà bien assez couvert déjà.

M. Tardivel parle encore de mauvaise foi, d'une manière moins brutale cependant. Il nous accuse d'inexactitude et nous somme d'expliquer certaine allusion que nous avons faite. Mais il donne lui-même l'explication qu'il nous demande. Il admet avoir cité le *Mail*, acclamant sa brochure et lui donnant des encouragements. C'est tout ce que nous avons dit. Puis l'aimable critique nous met au défi d'indiquer un *signe de mépris* dans l'article du *Mail*. Mais ce signe est dans les félicitations mêmes de la feuille anglaise. Le *Mail* applaudit à M. Tardivel prétendant que les écrivains canadiens-français ne savent pas leur langue et que notre population parle un jargon moitié français moitié anglais. Que M. Tardivel n'ait pas vu ce mépris, qu'il ne le voit pas, même à présent que nous lui avons signalé la chose, c'est encore précisément ce que nous avons dit. *Il n'y a vu et n'y voit que du feu*. C'est la faute de ses lunettes, probablement.

Le grammairien québécois, qui a vilipendé l'un de nos meilleurs auteurs dans un petit pamphlet envenimé ayant pour titre "*Borrowed and stolen feathers*," a été particulièrement sensible au reproche que nous lui avons fait d'avoir puisé dans un dictionnaire d'anglicismes publié il y

a quinze ans une partie du répertoire de mots qu'il a entassés dans sa brochure. Ce n'est pas du *plagiat*, dit-il. Soit, l'ami, vous n'avez pas plagié, on ne plagie pas un dictionnaire, mais vous avez pillé bel et bien. Si l'épithète de pillard vous va mieux que celle de plagiaire, à votre choix, cela nous est indifférent. Vous vous êtes approprié, vous avez donné comme vôtres, un bien, des travaux, qui pour être livrés à la publicité, n'étaient pas pour cela à tout le monde. Vous n'avez pris à l'auteur que la compilation peut-être, mais vous admettez que c'était une partie notable de son avoir dans un ouvrage de ce genre. Il vous eût été facile, en tous cas, de donner crédit à celui dont vous mettiez à profit les labeurs et les connaissances. Il est vrai que le *Courrier du Canada* eut été empêché de publier la *liste des anglicismes découverts par M. Tardivel*, et que votre gloire en eût été diminuée.

M. Tardivel, que la fureur aveugle manifestement, fait ensuite une confrontation d'un de ses écrits et d'un passage de notre article : *La langue française en Canada*, pour tâcher d'établir que nous l'avons plagié nous-même. L'eussions-nous fait, que notre mal ne le guérirait pas du sien. Mais nous ne plagions jamais personne, et il nous suffirait, pour punir M. Tardivel et le couvrir de ridicule aux yeux de nos lecteurs, comme il l'est sans doute aux yeux des siens, de reproduire ici sa sortie burlesque. Nous avons exprimé la même idée, une idée qui avait cours avant lui, des termes absolument différents des siens, et, pour voir ici un plagiat, il faut les yeux perçants du fendeur de cheveux auquel nous avons eu affaire pour notre enui.

Le dernier trait de M. Tardivel consiste à nous reprocher une expression vicieuse. Toujours la marotte du personnage. Malheureusement, c'est encore à faux. Si Aristarque veut bien consulter, il verra que l'une des acceptions du verbe entretenir est *nourrir*, quand il s'agit de pensées, sentiments, illusions, opinions, préjugés, espérances, etc. Nous étions donc justifiable d'écrire comme nous avons écrit, et M. Tardivel ne l'est pas de nous attaquer comme il le fait.

A. GÉLINAS.

## LA LOUISIANE ET LE CANADA

Les organisateurs de la grande fête nationale du 24 juin prochain, qui songent à adresser des invitations de différents côtés pour cette circonstance, ont-ils pensé à en envoyer aux Français de la Louisiane ? S'ils n'en ont pas eu l'idée, ne croieraient-ils pas à propos de l'adopter dès à présent et de la mettre à exécution ?

L'occasion est bonne pour tenter un rapprochement entre les deux colonies, jadis sœurs, aujourd'hui tout à fait étrangères l'une à l'autre.

On ne saurait concevoir de séparation plus complète dans ses effets que la séparation de la Louisiane et du Canada, abandonnés l'une après l'autre par la mère patrie commune. Nous n'avons pas plus de relations avec nos anciens compatriotes qu'avec leurs voisins d'origine espagnole ou anglaise, lorsqu'il semblerait que la similitude de conditions, la communauté d'origine et de destinée eussent dû empêcher une scission absolue. Chose curieuse aussi, la Louisiane a toujours eu plus de rapports que nous avec l'ancienne métropole, après la cession, bien qu'elle ait passé sous trois drapeaux différents depuis cette époque.

Successivement soumis à l'Angleterre, et à l'Espagne, et finalement annexés aux États-Unis, les Louisianais ont maintenu leurs relations avec la France plus aisément que nous, qui n'avons changé d'allégeance qu'une seule fois. La France, de son côté, n'a jamais perdu de vue son ancienne colonie du Mississippi, tandis qu'elle a paru oublier jusqu'au nom de ses établissements du Saint-Laurent, qu'elle considérait pourtant autrefois comme constituant par excellence la *Nouvelle-France*.

Pourquoi nos sociétés nationales ne se mettraient-elles pas en communication au-

jourd'hui avec les associations françaises de la Nouvelle-Orléans ? Pourquoi celles-ci ne seraient-elles pas invitées à nous envoyer des délégués qui se joindraient à la grande famille canadienne-française le 24 juin ? Nous n'avons guère d'intérêts qui soient communs avec la Louisiane, mais nous avons un passé, des souvenirs, qui le sont. Les Français de ce pays, pour n'avoir pas été liés aussi intimement que les Acadiens à notre existence nationale, ne sont pas moins comme nous des fils de la France, dont les ancêtres ont été dirigés vers ce continent en même temps que les nôtres et sous l'inspiration d'une même pensée qui était d'implanter dans ce monde nouveau le drapeau et les croyances de la France. Au lieu de continuer à nous ignorer mutuellement comme nous le faisons depuis un siècle, pourquoi ne pas nous reconnaître, ne pas nous unir et ne pas établir un commerce d'amitié que la distance ne permettrait pas sans doute de rendre bien actif, mais qui n'en serait pas moins cordial, parcequ'il aurait le caractère fraternel ?

A. G.

## LE NIHILISME SANGUINAIRE

Nous extrayons d'un volume intitulé *le Nihilisme et les Nihilistes*, édité par M. Maurice Dreyfous, un chapitre plein de révélations fort curieuses sur cette société secrète. Publié d'abord en italien et traduit en français, cet ouvrage est une compilation des mieux faites et des plus exactes sur les mœurs des nihilistes auxquels le récent attentat contre le Czar donne en ce moment une si triste actualité.

Les scènes de sang constituent ce que l'on connaît le mieux du nihilisme ; ce sont elles surtout dont la presse s'est emparée et qui ont le plus excité la curiosité publique. Il suffira donc de signaler quelques exemples brefs et convaincants.

Depuis le procès Netchaïef, jusqu'à l'hiver de 1878, époque du premier attentat, il y eut en Russie plusieurs procès politiques se ressemblant tous à peu près. Ils étaient intentés à des personnes qui avaient fait de la propagande socialiste et répandu dans les campagnes des proclamations incendiaires. Ces accusés étaient régulièrement condamnés à un certain nombre d'années de travaux forcés dans les mines de la Sibérie, ou de prison dans une forteresse, ou d'exil dans les provinces occidentales de l'empire.

Les principaux procès furent : celui de Dolgouscine, en 1874 ; celui de Pierre Alexejef, dit aussi "procès des cinquante," et celui de Myshkine, dit aussi "procès des cinquante-trois," lequel se termina dans le courant du mois de mars 1878, peu avant le procès Zassoulitch, qui fit tant de scandale.

## AFFAIRE TRÉPOF

Vera Zassoulitch ouvrit l'ère du nihilisme sanguinaire. Son attentat se relie à deux faits antérieurs : la condamnation de Tcherniscevski et celle de Netchaïef.

Le 5 février 1878, dans la matinée, le général Trépop, préfet de Saint-Petersbourg, recevait des personnes qui venaient lui présenter des pétitions. Une jeune femme, venue sous prétexte de lui présenter elle aussi, une pétition, fit feu sur lui avec un petit pistolet de poche *bill dog* qu'elle avait sous sa mantille. La balle blessa le général au flanc gauche et pénétra dans les intestins, mettant sa vie en grand danger.

La jeune fille était Vera Zassoulitch. Pourquoi avait-elle commis cet attentat ?

Elle avait vengé une atroce injure faite par le préfet de Petersbourg à un condamné politique nommé Bogolioubof. Ce Bogolioubof n'était ni le parent, ni l'amant, ni l'ami de Vera Zassoulitch. C'était un jeune révolutionnaire qui avait pris part à une échauffourée ou démonstration populaire faite sur la place de la cathédrale de Kasan un peu avant qu'éclatât la guerre avec la Turquie, et dans laquelle démonstration on avait demandé la mise en liberté de Tcherniscevski. Pour avoir participé à cette démonstration, Bogolioubof avait été condamné aux travaux forcés

avec privation de tous ses droits civils. Or, avant qu'il fût transporté en Sibérie, avant que la sentence n'eût été mise à exécution, alors qu'il n'était pas encore privé de ses droits, le général l'avait fait battre de verges dans les prisons de Saint-Petersbourg pour ne pas avoir levé son chapeau devant lui. Cette punition corporelle était illégale ; puisque, à la date du 17 avril 1863, le tzar avait aboli le knout et les verges. Elle était, de plus, arbitraire, puisqu'elle frappait un personnage qui n'avait pas encore perdu ses prérogatives de citoyen.

Vera Zassoulitch avait lu le fait dans un journal. Voyant que l'on ne se pré-occupait pas d'un acte qui était une si grande offense à la dignité humaine, elle avait résolu d'appeler sur lui l'attention publique ; et, ne trouvant pas de meilleur moyen, elle s'était arrêtée au parti d'attenter à la vie du général Trépop, se souciant peu de le tuer ou de ne pas le tuer, puisque son but était, non d'assassiner mais simplement de soulever un scandale.

Comment expliquer que cette jeune fille avait pris intérêt à cette question au point d'affronter les peines les plus sévères, de faire bon marché de sa propre existence ? C'est qu'elle avait été une victime de la politique. A l'âge de dix-sept ans, elle avait fait connaissance de l'étudiant moscovite Netchaïef, celui qui, comme nous l'avons raconté, suscitait des agitations politiques parmi les étudiants, et tua l'un de ses compagnons. Netchaïef était en relations avec le frère de Vera, laquelle avait servi innocemment d'intermédiaire pour la transmission de la correspondance épistolaire des deux jeunes gens. Pour cela, elle avait été arrêtée à Moscou, elle avait passé un an dans les prisons de Litovski, et une autre année dans celle de Pierre-et-Paul, sans qu'on lui fit aucun procès ; puis elle avait été contrainte de passer d'une province à l'autre, et avait vécu sous la surveillance de la police à Krestsy, à Tver, à Sogolitch, à Kharkof ; à la fin, on l'avait laissée tranquille.

Vera Zassoulitch parut devant la Cour d'assises le 12 avril suivant. Les hommes les plus illustres de la Russie assistaient aux débats. Les jurés étaient en grande partie des fonctionnaires. L'avocat Alexandroff prononça une magnifique plaidoirie ; et Vera Zassoulitch fut acquittée et mise en liberté.

Cet acquittement, qui équivalait à une approbation donnée à l'attentat de Vera Zassoulitch, produisit une grande émotion non seulement en Russie, mais dans toute l'Europe, qui s'en préoccupa quelque temps, brochant sur ce fait toutes sortes de commentaires. Le gouvernement fit annuler le jugement ; et le tzar décréta que les procès politiques ne seraient plus désormais soumis au jury.

L'attentat et le procès de Vera Zassoulitch avaient été considérés avec raison comme des symptômes graves ; mais ces faits devaient être suivis par d'autres qui révélèrent de plus en plus combien la plaie était profonde.

## AFFAIRE KOTLAREVSKI

Vers la même époque, un autre attentat eut lieu à Kiev, en plein jour, sur le substitut du procureur impérial, Kotlarevski, lequel fut assailli à coups de pistolet dans une des rues les plus fréquentées de la ville. Les assassins réussirent à s'enfuir. Les soupçons portèrent spécialement sur un étudiant qui fut arrêté. Ses compagnons, persuadés de son innocence, présentèrent une pétition en sa faveur ; le curateur de l'Université ne voulut pas l'accueillir. Alors les étudiants se réunirent tumultueusement dans la grande salle, au nombre de trois cents. Le recteur, informé de cela, s'y rendit ; et intima aux jeunes gens l'ordre de se retirer. Ils obéirent en protestant. Par décision du conseil universitaire, plus de cents étudiants furent exclus : soixante pour trois ans, quarante pour deux ans ; seize autres jeunes gens furent condamnés à la déportation. Le convoi qui les transportait fut salué à son passage à Moscou par cent cinquante étudiants qui s'étaient tous réunis pour faire une ovation à leurs malheureux condisciples de Kiev. Il s'ensuivit

dans Moscou une bruyante mêlée où l'on en vint aux mains.

#### AFFAIRE MATVEZEF

Peu de jours après, c'est-à-dire le 17 avril, le recteur de l'université de Kiev, Matvezef, fut victime d'une agression sur l'escalier du palais universitaire. Assailli de plusieurs côtés à la fois, il recevait sur la tête un coup violent, qu'on supposa porté avec une pierre, et tombait sans connaissance. Les auteurs de ce nouvel attentat purent s'enfuir.

#### AFFAIRE HEYKING

Puis eut lieu, toujours à Kiev, l'assassinat de l'officier de gendarmerie Heyking. Cet autre attentat se produisit aussi dans l'une des rues les plus fréquentées, au beau milieu de la foule, tout près d'un poste de police. Cette fois, l'arme ne fut plus le pistolet, mais le poignard. Un ouvrier qui voulut arrêter l'assassin reçut un coup de pistolet et resta étendu mort sur la place. Heyking mourut le lendemain au milieu d'atroces douleurs. On ne découvrit point les traces de l'assassin ; mais les journaux clandestins des nihilistes russes entonnèrent un hosanna parce que le chef de la gendarmerie avait été frappé, "justicié," en exécution de la sentence d'un "Comité exécutif."

#### AFFAIRE MESENTZEF

Le 16 août suivant, à Saint-Petersbourg, le général Mesentzef, chef de la troisième section de la chancellerie de l'empire (police secrète s'étendant à toute la Russie), tomba aussi victime des nihilistes. Il avait reçu quelques jours auparavant sa "sentence de mort." Il fut assailli par trois hommes, et mortellement blessé d'un coup de poignard. Le général Mesentzef avait l'habitude de faire tous les matins un tour de promenade en compagnie de son ami le lieutenant colonel Makarof. Ce matin-là, à neuf heures, dans les environs de la place Michel, à Saint-Petersbourg, ils furent accostés par deux hommes bien vêtus qui pouvaient avoir de vingt-cinq à trente ans. L'un d'eux frappa le général Mesentzef d'un coup de poignard au flanc gauche un peu au-dessous du cœur ; l'autre tira un coup de pistolet au colonel Makarof, mais sans l'atteindre. Les auteurs de ces deux attentats montèrent ensuite dans une voiture attelée d'un beau cheval élégamment harnaché, et qui les attendait à quelques pas de là ; le cheval partit rapide comme la foudre. Le chef de la police de l'empire mourut à cinq heures du soir.

Cet assassinat produisit en Russie une grande commotion, parce que le général Mesentzef, loin d'être un tyran, était au contraire très humain. Il était évident qu'on avait voulu surtout, en tuant cet homme, faire une violente protestation contre l'institution qu'il représentait. Il était évident aussi que l'assassinat faisait désormais partie du programme des révolutionnaires ; et était considéré par eux comme l'un des moyens ordinaires à employer pour arriver à leurs fins. Il en résultait, en outre, que les révolutionnaires disposaient aussi de fortes sommes d'argent, puisqu'ils accomplissaient leurs attentats avec tant de promptitude et sans rien négliger pour réussir ; quelque dépense que cela pût nécessiter. Cet assemblage de circonstances donna à la mort du chef de la troisième section un caractère romanesque qui épouvantait les timides et satisfaisait la foule de ces amateurs de tragédies mystérieuses que la lecture des romans "dramatiques" ont multipliés dans toute l'Europe.

Le journal clandestin des nihilistes, *Terre et Liberté*, vanta cet assassinat, "La mesure était à son comble, et nous l'avions averti !" lisait-on dans cette feuille ; laquelle ajoutait que "l'exécution de la sentence avait coûté au parti six mille roubles." Si les nihilistes n'avaient voulu que jeter l'épouvante, ils y avaient réussi.

#### AFFAIRE KRAPOTKINE

Plusieurs mois s'écoulèrent sans qu'il se produisît de nouveaux attentats ; et l'on espérait que les révolutionnaires, en pré-

sence de la réprobation générale soulevée par leurs actes, avaient changé de système et renoncé à répandre de nouveau le sang. Cette espérance fut trompée. Le "comité exécutif" de la révolution sociale prononça une nouvelle "sentence de mort" ; et dans la nuit du 21 au 22 février 1879, entre onze heures du soir et minuit, le prince Krapotkine, gouverneur de Khar-kof, ville depuis longtemps troublée par des agitations parmi les étudiants, fut tué. Au moment où, sortant d'un bal, il retournait chez lui en voiture, un homme masqué tira sur lui des coups de pistolet et prit la fuite. Cette fois aussi, le coupable resta inconnu. Le prince mourut le lendemain ; et sur tous les murs des grandes villes de Russie on lut sa "sentence de mort," affichée par des mains mystérieuses : "Cette punition nous a coûté aussi à peu près six mille roubles," dit à ce sujet la feuille déjà citée, organe du nihilisme : *Terre et Liberté*. On remarqua dans cette occasion ce fait curieux ; le frère aîné du gouverneur tué, le prince Michel, appartient au parti nihiliste ; c'est un des agents les plus actifs de la révolution sociale ; il dirige à Genève, depuis trois ans, le journal socialiste *Nabat* (le Tocsin.) Quel immense abîme entre les deux frères ! ils appartenaient tous les deux aux deux camps extrêmes, ennemis irréconciliables l'un de l'autre, qui se partagent la société russe. L'un était révolutionnaire, l'autre fonctionnaire : deux organisations antagonistes qui se sont juré une guerre éternelle. La politique a brisé les liens du sang dans la famille Krapotkine, le frère ne reconnaît plus son frère !

#### AFFAIRE KNOOP

Après l'assassinat de Krapotkine, les meurtres mystérieux continuèrent et devinrent plus fréquents. Le 7 mars dernier (1879), à Odessa, le colonel de gendarmerie Knoop fut tué par une main inconnue. Son cadavre fut trouvé dans son habitation ; près de lui, il y avait l'écrit suivant : "Par ordre du comité exécutif révolutionnaire, il doit en être et il en sera fait ainsi de tous les tyrans et de leurs complices."

Dans la même ville, l'étudiant Zaleski, âgé de 17 ans, fut tué en passant dans la rue ; peut-être parce qu'il n'avait pas voulu faire partie de la société secrète des nihilistes.

#### AFFAIRE DRENTSELN

Le 25 du mois de mars, avait eu lieu à Saint-Petersbourg un autre attentat qui, cette fois échoua. Il avait été dirigé contre le général Drentseln, successeur, comme chef de la troisième section ou haute police, du général Mesentzef, assassiné dans les conditions que nous avons relatées ci-dessus. Le général Drentseln se promenait en voiture dans le Jardin d'Été, quand un cavalier passa près de lui ; cet homme lui tira un coup de pistolet et disparut comme une flèche. Heureusement pour le général, la balle ne fit que briser les glaces de la voiture. Drentseln fut donc sauvé ; mais un manifeste affiché pendant la nuit sur les murs de la ville l'avertit que lui et Sourof, préfet de Saint-Petersbourg, étaient inscrits sur la liste de proscription et seraient bientôt frappés par la vengeance révolutionnaire. "Cette liste, disait le manifeste, comprend cent quatre-vingts personnes."

#### AFFAIRE GARTKOF

Le 5 avril, les nihilistes attentèrent à la vie du gouverneur de Kiev, le comte Gartkof. Vers les trois heures de l'après-midi, sur l'une des grandes voies les plus fréquentées de la ville, on lui tira de la fenêtre d'un libraire, un coup de pistolet. Le général ne fut pas atteint et passa sain et sauf. L'assassin tenta de s'enfuir en voiture, comme cela avait si bien réussi à d'autres ; mais il fut arrêté par un paysan. Jusqu'à présent on ne lui a pas fait de procès.

#### AFFAIRE PIETROVSKI

Le 10 du même mois, à Arkangel, sur la mer Blanche, le "maître de police" Pietrovski fut poignardé dans sa propre habitation. Au manche du poignard, qu'on avait laissé dans la blessure, était

fixé un petit papier sur lequel on lisait ceci : "Tu étais Polonais ; mais pour les Polonais ici exilés tu étais pire que tous les bourreaux russes ! Meurs, chien ! car tu n'est pas digne de vivre au milieu des hommes.—Signé : Le comité exécutif." Cette fois encore, on ne découvrit aucune trace de l'assassin.

#### ATTENTAT CONTRE LE CZAR

Enfin, le 14 avril, eut lieu l'attentat de Solovief contre le czar Alexandre II. Près du Palais d'Hiver et presque devant la porte de l'état-major du corps de la garde, l'empereur, qui faisait à pied sa promenade habituelle, fut assailli par un homme qui, à quelques pas de distance, tira sur lui deux coups d'un revolver de fort calibre, mais sans le toucher. Un troisième coup fut dévié par l'intervention du capitaine de gendarmerie Roch, qui asséna sur le dos de l'agresseur un si violent coup de sabre, que son arme en fut tordue. L'assassin vacilla mais ne tomba pas, et fit feu pour la quatrième fois sur l'empereur ; mais au lieu de blesser Alexandre, la balle alla frapper à la joue un garde du palais. Un cinquième coup partit et se perdit dans la foule. Bientôt le coupable fut entouré ; on lui arracha le revolver des mains et on s'assura de sa personne.

Conduit à la chancellerie de la préfecture de Saint-Petersbourg, il dit d'abord se nommer Sokolof et être employé surnuméraire au ministère des finances. A peine fut-il entré dans la chancellerie, qu'il fut pris de vomissements violents, lesquels durèrent une demi-heure. On le fouilla ; et l'on trouva sur lui, fixée à son flanc avec de la cire, une sorte de pilule qui contenait une poudre blanche cristalline. Cette circonstance, jointe aux vomissements et à la dilatation des pupilles, fit supposer que l'assassin s'était empoisonné. On prit toutes les mesures nécessaires pour déterminer la nature du poison ; et des médecins lui prodiguèrent leurs soins. L'analyse chimique du contenu de la pilule et des liquides vomis par le prisonnier révéla : que la première contenait du cyanure de potassium ; et que cette substance se trouvait aussi dans les matières rejetées par le vomissement.

Une fois rétabli, le coupable, interrogé, déclara que son vrai nom était Alexandre Solovief, secrétaire de collège (1) en retraite, âgé de trente-trois ans, fils d'un greffier de collège habitant à Saint-Petersbourg, dans le palais de la grande-duchesse Katerina Mikhaïlovna ; palais connu sous le nom de Kamennoi-Ostroff (île de Pierre). Pour montrer sous tous ses aspects le nihilisme et lui donner tout son coloris, il faut parler maintenant de l'apologie de l'assassinat politique : apologie que la littérature révolutionnaire russe n'hésite pas à faire, ainsi qu'on va le voir.

Il me suffira de citer les extraits suivants de l'article publié dans le numéro du 25 avril dernier de la feuille clandestine *Terre et Liberté*, et intitulé : *Importance de l'assassinat politique*.

L'assassinat politique est un acte de vengeance régulière, de représailles.

C'est seulement par lui, c'est seulement quand les conjurés politiques survivants répondent par l'assassinat à la destruction systématique de leurs coreligionnaires, que le parti révolutionnaire peut exister et affirmer son indépendance. C'est seulement en vengeant la mort de leurs associés que les membres du parti révolutionnaire peuvent devenir une force bien sondée, compacte et efficace. C'est seulement en versant le sang pour une bonne cause que nous pouvons nous élever jusqu'à cette moralité suprême de laquelle, seule, la liberté peut surgir. C'est seulement en nous montrant prompts à tuer et à mourir, que nous pouvons espérer d'entraîner derrière nous les masses.

A présent que cette arme formidable : l'assassinat sûr, systématique, s'ajoute au secret, au mystère, la conspiration devient un pouvoir dans l'Etat : pouvoir redoutable pour ses ennemis, qui ne savent jamais quand et où ils seront frappés, qui ignorent le lieu et l'heure où ils recevront leur récompense. Il est enfin venu, le temps où l'assassinat doit compter parmi les forces motrices politiques de l'époque. La mystérieuse puissance souterraine qui brandit notre poignard a irrévocablement décidé qu'elle cite-

(1) Dans la hiérarchie du *chin*, le grade de "secrétaire de collège" équivaut à celui de capitaine en second dans la hiérarchie militaire.

rait à son tribunal tous les coupables puissants, haut placés, qui ont joui pendant si longtemps des bénéfices de leur iniquité.

Nous n'avons encore fait que commencer à frapper quelques coups : et déjà tous sentent trembler la terre sous leurs pieds, ils regardent avec épouvante l'abîme s'ouvrir à leurs yeux effarés. Contre qui peuvent-ils lutter ? Contre qui doivent-ils se défendre ? Qu'est-ce que doit détruire leur aveugle et impitoyable vengeance ? Un million de baïonnettes, maniées par un million d'esclaves, sont là prêtes à obéir à l'ordre qui leur seront donné, quel qu'il soit. Que la parole de commandement se fasse entendre, et ces soldats tueront à droite et à gauche, sans même penser que ce sont des frères qui périssent sous leurs coups. Mais contre qui, à l'heure qu'il est, les ordres peuvent-ils diriger cette force terrible, dressée par la corruption et la tyrannie des siècles ? Il n'y a aucun ennemi en vue. Il n'y a rien qui indique d'où le coup vengeur est parti, et où se cache la main qui a frappé. Cette main, à peine s'est-elle montrée qu'elle disparaît, ne laissant d'autre trace qu'un cadavre et le silence de la mort.

La répétition habituelle de ce phénomène : l'assassinat politique mystérieux, commence à convaincre nos ennemis que le moment de rendre des comptes est venu ; et que, si formidable que soit la puissance qui les protège, ils disparaîtront vite de la terre. L'assassinat, que des corps d'armée tout entiers ne peuvent empêcher, qui ne peut être prévenu par des légions d'espions, si habiles, si subtils, si rusés qu'ils soient : voilà le MOYEN SUPRÊME des amis de la liberté.

Le nihilisme sanguinaire est dirigé par une petite congrégation mystérieuse qui a pris un nom célèbre dans les révolutions latines : celui de "Comité exécutif." Ce comité est un vrai tribunal secret, une nouvelle Sainte Vehme. Il juge, condamne et fait exécuter des sentences dans le plus impénétrable mystère. Ce comité se considère évidemment comme un tribunal constitué et légal. Les termes mêmes dont il se sert démontrent qu'il croit remplir une tâche. Pour définir les assassinats qu'il fait commettre, il emploie le verbe *kaznit*, qui signifie non pas seulement tuer, mais punir de mort en vertu d'un jugement régulier : justicier. Les assassins sont appelés *kazniteli*, c'est-à-dire exécuteurs d'arrêts de justice ; chaque meurtre est qualifié *kuzn*, c'est-à-dire châtimeur, supplice ordonné par la loi. Il juge, en premier lieu les espions du parti et les traîtres de la cause : c'est-à-dire les gouverneurs, les préfets de police, les procureurs de la couronne, les recteurs de l'Université, les gendarmes, etc. ; tous ces gens-là sont condamnés sans être entendus, "et pour eux, il n'y a plus d'espérance."

J.-B. ARNAUDO.

#### VARIÉTÉS

##### ÉPIGRAMME À MA FEMME.

Ci-gît ma femme ; oh ! qu'elle est bien.  
Pour son repos et pour le mien.

JAQ. LARENS.

\* \*

##### LE COURAGE.

Certain gascon vantait son grand courage,  
Lorsqu'à l'instant recevant un outrage,  
On le vit fuir. "Eh monsieur le marquis :  
Votre courage !—Il est aux pieds, sandis."

\* \*

Proverbes chinois :  
—Un fils qui fait verser des larmes à sa mère,  
peut seul les essuyer.

—Les bijoux sont la dernière chose qu'on achète et la première chose qu'on vend.

—Les plus bouchés ont de l'esprit pour deviner ce que veut dire un riche quand il parle ; les plus spirituels ne comprennent qu'à demi ce que dit un pauvre.

—Une femme laborieuse arrange sans cesse ses meubles ; un homme studieux dérange sans cesse ses livres.

—Lorsqu'on tombe, ce n'est pas le pied qui a tort.

#### Mme PARTINGTON DIT

Ne faites pas usage de ces préparations de charlatans, car ils sont préjudiciables au système humain ; mais mettez votre confiance dans les Amers de Houlblon, lesquels vous guériront de la débilité générale, de la constipation et de toutes les maladies chroniques. Ils ont sauvé Isaac d'une forte attaque de fièvre typhoïde. Ils sont le *ne plus unum* des remèdes.

#### DEUX ORGANES

Réglez premièrement l'estomac, secondement le foie, spécialement le premier, de façon à ce qu'ils remplissent leurs fonctions parfaitement et vous détourneront au moins dix-neuf cas sur vingt de tous les maux auxquels l'humanité est sujette dans ce climat-ci ou tout autre. Les Amers de Houlblon est la seule chose qui donnera à ces deux organes leur état naturel de santé.

CRUCIFIXUS  
MORTUUS ET  
SEPULTUS

DESCENDIT  
AD  
INFEROS



## SONNET À UNE JEUNE MÈRE

POUR L'ALBUM DE MADAME NELSON LALANDE

Jeune mère, dis-moi sous ce beau rideau d'or,  
Quel est l'être béni qui doucement soupire ?  
Son souffle est plus léger que le son d'une lyre ;  
Jeune mère, dis-moi, quel est-ce trésor ?

Les joyeux rossignols ne chantent pas encor,  
Et le tendre gazon n'a point vu le zéphire ;  
L'oiseau gai, vers le ciel n'a point pris son essor,  
Et les fleurs du printemps n'ont pas paru sourire.

Je n'entends pas encore les rires du ruisseau.  
Et j'ouis cependant un chant dans ce berceau :  
O femme, quelle est donc cette voix angélique ?  
"C'est, répondit la mère, un présent magnifique,  
"Une perle brillante, un bijou précieux,  
"Un ange souriant que j'ai reçu des cieux."

EDMOND GRIGNON.

Séminaire de Ste-Thérèse, 6 mars 1880.

## FOLLE ?...

IV

Il y avait fort longtemps déjà que M. Léon Piélard n'avait écrit à sa filleule. Son cœur aride n'éprouvait aucun besoin de s'épancher en tendresses épistolaires, et puis on espérait alors un prochain abaissement des droits de poste, lequel se faisait beaucoup attendre.

Léonide n'était guère plus désireuse de recevoir les banales épitres de Péronne, et, dans la petite villa des bords de la Marne, si quelqu'un pensait au parrain Léon, c'était précisément la personne dont le parrain Léon s'occupait le moins.

Ursule, par la pente naturelle de son caractère, prenait intérêt à qui lui en avait témoigné, ne fut-ce qu'une fois, ne fut-ce que pendant l'espace de quelques minutes. M. Piélard l'avait parfois jointe à sa sœur dans ses offres maigres, dans ses lettres espacées. L'aveugle en gardait le souvenir. Elle le plaignait de vivre seul, de n'avoir pas su se créer les douceurs d'une famille, et espérait naïvement que le neveu du bonhomme, Eugène Montrel, rentrerait assez à temps en France pour entourer sa vieillesse de soins et d'affection.

Quand elle formulait ses impressions devant Léonide, la blonde fillette haussait les épaules.

— Que nous font M. Piélard et M. Montrel ! disait-elle avec indifférence ; M. Piélard est un vieux garçon égoïste, peu fortuné d'ailleurs, qui n'a pas voulu se donner les charges d'une famille. S'il vit et meurt isolé, il l'aura donc bien voulu. M. Eugène Montrel est, je crois, ingénieur sans grand avenir, sans patrimoine et sans ambition, qui est allé utiliser en Afrique ses talents, qu'il n'avait pas occasion de produire dans son pays. S'il juge à propos de revenir embellir les derniers jours d'un oncle mal léché, je n'y vois aucun mal. Il y gagnera, sans doute, d'hériter de la façon de tanière dans laquelle s'est cantonné mon ours de parrain.

Le parrain Piélard, en une circonstance solennelle, se mit pourtant bravement en frais de correspondance. Sa cervelle paisible avait enfanté un projet qui, dans sa simplicité, ne manquait ni de bon sens ni de poésie.

De la poésie ! Léon Piélard, l'ancien marchand de grains, mettant la poésie en tiers dans un de ses actes ! C'était là chose si rare qu'on eût pu crier au miracle.

Il faut donc avouer qu'une autre imagination, plus sensible que la sienne, avait apporté sa collaboration au projet du bonhomme.

Ce collaborateur inattendu n'était rien moins que son propre neveu, M. Eugène Montrel, un jeune homme de vingt-trois ans, point du tout semblable au commun des mortels, esprit chercheur, cœur plein d'illusions, avec le tort grave d'être sentimental en dépit de la marée réaliste qui déjà montait à la surface de la société.

Cela le faisait trouver absurde par ses camarades, et singulier par les femmes du monde, plus habituées aux madrigaux de salon qu'à un culte sincère. Sa Royauté l'Argent commençait à tout envahir, aussi, un beau garçon qui ne semblait s'en préoccuper en rien, n'était-il pas loin de passer pour une merveille d'excentricité.

Evidemment, Eugène Montrel eût du naître quelques siècles plus tôt, alors que la chevalerie était l'unique loi impérienne ; le choix de sa dame, la grande affaire de la vie : la femme aimée, la plus chère croyance.

Il n'ambitionnait point pour l'avenir un mariage riche, mais seulement un mariage heureux. Ces sentiments surannés, passés à l'état d'utopie dans notre époque si cupide, n'avaient peut-être plus d'autre refuge dans le monde que le cœur de M. Montrel. La chimère d'amour pur, de désintéressement et de fidélité qu'il caressait dans le secret de sa pensée, lui paraissait mériter les recherches de toute une vie.

Quand il exposait, avec la verve entraînée de son âge, ses théories de l'autre monde, les hommes le désignaient avec compassion comme un monomane ; les femmes montraient toutes leurs dents dans un rire immodéré.

— C'est un original ! disait le cœur qui voulait être poli.

Cet original de vingt-trois ans gardait donc la

foi persistante de rencontrer à travers le monde la compagne qui lui était destinée, de la reconnaître entre toutes, de lui dire, d'être cru, d'en faire sa femme et de vivre près d'elle au septième ciel, le troisième lui paraissait trop peu élevé pour y placer l'idole à laquelle il entendait se dévouer absolument, le pauvre rêveur !

Mais où, quand, comment, à quelle date devait-il la rencontrer ?

Un jour, il crut avoir trouvé, et c'est ainsi qu'il collabora au grand projet de l'oncle Piélard.

Parti deux ans plus tôt pour l'Afrique où d'intéressants travaux lui avaient été confiés, le jeune ingénieur revint en France dès que les travaux furent terminés, se fixa à Paris, et crut devoir, avant de parfaire sa nouvelle installation, consacrer quelques jours au dernier parent qui lui restait.

Dans la maison délabrée que M. Piélard habitait aux portes de Péronne, tout était laid, maussade, sans couleur. L'ancien marchand de grains manquait peut-être de goût ; à coup sûr ne manquait-il pas d'économie.

De ces deux causes, découlait l'ensemble morose de cet intérieur. Au milieu des meubles dépareillés, des étoffes éteintes, des vieilleries antédiluviennes dispersées dans les six ou huit chambres froides, un seul objet frappait le regard par son éclat, et le captivait par son charme.

C'était, dans un cadre d'or, la tête vivante, souriante et radieuse d'une belle fille blonde. C'était le portrait de Léonide, apporté quelques années plus tôt, par M. Poncelet, à son fidèle Piélard.

Très jeune encore quand elle avait posé pour cette peinture, médiocre de style, mais sincère et ressemblante, Léonide avait naïvement livré à l'artiste l'expression candide d'une physionomie bien modifiée depuis lors, et la profondeur limpide de grands yeux bleus qu'elle savait, maintenant, baisser savamment.

Le modèle était attrayant, l'expression heureuse, l'œuvre très réussie. L'oncle Piélard la regardait avec orgueil comme l'ornement de la pièce humide et sombre qu'il appelait son salon.

Dès son entrée dans la maison, Eugène Montrel riva des yeux surpris à cette peinture idéale et ne les en détacha plus.

— Que regardes-tu donc là ?... Léonide ?... dit le bonhomme.

— Elle s'appelle Léonide ?

— Oui, un joli nom, hein ?

— Une adorable physionomie !

— C'est ma filleule.

— La fille d'un ami, n'est-ce pas ?

— De mon meilleur ami, Poncelet !... quel brave cœur !

— Vous la voyez souvent, mon oncle ?

— Moi ?... jamais !

— Comment !... une si charmante créature ?...

— ... Qui demeure plus loin que Paris, mon cher.

— Qu'importe !... Vous ne l'invitez pas non plus à venir vous visiter ?

— Ah ! ma foi non, par exemple ! Que diable veux-tu que j'en fasse ici ?

Eugène ne répondit pas. Qu'eût-il opposé à ce qui lui semblait un blasphème ? Les yeux bleus parurent approuver sa réserve ; du fond de leur cadre étincelant, ils jetaient une leur troublante.

— Et les parents de... cette jeune fille ?... reprit-il peu après.

— Elle n'en a plus... c'est-à-dire, j'oubliais... elle a une sœur aveugle.

— Aveugle !... quelle disgrâce horrible !

— Ursule paraît très-contente de son sort.

C'est une bonne fille, pas exigeante.

— Mademoiselle Léonide doit mener une existence bien sérieuse auprès de sa sœur infirme ?

— Pour cela, c'est certain. Ces jeunes filles vivent très retirées, n'étant pas riches, un peu fières, et élevées comme des duchesses.

— Mais, mon oncle, comment n'avez-vous jamais songé... Comment la pensée ne vous est-elle pas venue... enfin, pourquoi n'avez-vous pas offert aux jeunes filles de votre ami une protection plus effective ?

— Oh ! je les protège, mon ami, je les protège.

Je me souviens même de leur avoir offert de venir habiter ici... si le cœur leur en disait.

— Vrai, mon oncle, vous leur avez offert... Oh ! c'est bien cela !

— Mais elles n'ont pas accepté, et tu conçois que j'ai médiocrement insisté pour enlever leur consentement. Deux jeunes filles, dont une infirme !... Miséricorde ! je me serais créé là une lourde responsabilité.

Le dîner était servi. Eugène demeura rêveur en y prenant part. Il voyait flotter devant ses yeux une image délicieuse, attachées aux pas chancelants d'une autre image, attendrissante celle-là, celles d'une aveugle sans autre appui que cette jeune sœur. A l'intérieur, la pauvreté ; à l'extérieur, la solitude. Une idylle au bord de l'eau.

Dans la soirée, on parla beaucoup encore des orphelines ; le lendemain, le sujet ne paraissait nullement épuisé. Le second jour ne s'écoula pas sans ramener fréquemment leurs noms dans les entretiens de l'oncle et du neveu. Enfin, l'un surprit l'autre en contemplation devant le joli portrait, un nombre de fois si considérable, que l'amour de la peinture ne pouvait suffire à expliquer cette persistance.

L'oncle Piélard souriait dans sa barbe et ne disait mot. Parfois il promenait son œil fin de la beauté blonde et riante du cadre à la physionomie brune, intelligente et distinguée du jeune homme.

— Hum !... hum !... Après tout... c'est son affaire ! grommelait-il d'un air de bonne hu-

meur. Moi, je les marierais volontiers... un peu plus tard.

Il connaissait les théories désintéressées de son neveu, ne les approuvait pas, mais avait renoncé à les combattre. Eugène Montrel lui aurait donc appris son mariage avec quelque jeune fille sans fortune, qu'il n'eût pas fait d'objection.

Il arriva ce qui semblait devoir découler du romanesque de ces circonstances. Eugène, encouragé par son oncle, s'intéressa de plus en plus généreusement à cette orpheline inconnue, autant peut-être pour l'obscur dévouement dont il lui faisait honneur, pour sa fierté dans les privations, pour sa dignité dans la retraite, que pour le ravissant visage dont il ne savait plus détacher son regard.

Mais lorsqu'il exprima le désir d'être présenté aux deux sœurs, de s'en faire estimer, d'obtenir le cœur, la main de l'une d'elles, l'oncle s'interposa vertement.

— Pas de ça ! dit-il avec sa rondeur habituelle. Je n'entends pas qu'un songe-cœur de vingt-trois ans, qui devrait penser à étendre sa position, ses relations, ses affaires, au lieu de penser sitôt au mariage, aille jeter le trouble dans la tranquille intérieur des petites Poncelet. Ces enfants-là ne voient personne, ne reçoivent personne, vivent en recluses. Ton apparition suffirait à les compromettre, et d'ailleurs, à la façon dont tu dévisages le portrait, je suppose celle dont tu t'extasierais devant le modèle.

— Eh bien ! mon oncle... puisque vous devinez à merveille mes intentions...

— Je devine que tu ne feras jamais que des sottises, si je ne m'en mêle.

— Soit ! celle-ci me paraît bonne à commettre.

— Je n'y mets pas d'obstacle. Seulement, je veux crier "gare !" à ma filleule.

— Et pourquoi donc la mettre en garde contre moi ?

— Tu ne comprends pas. Il ne s'agit que de l'avertir... la préparer ; mais je l'avoue, je m'explique mal... En un mot, je vais, si tu persistes, lui écrire que j'ai un prétendant tout trouvé, et lui demander la permission de le lui présenter moi-même.

Eugène embrassa follement cet oncle barbare qui ne mettait d'entrave à son rêve que pour mieux le servir.

Au fond, l'oncle Piélard trouvait l'idée heureuse... Un mariage réunissait son dernier parent à l'orpheline de son dernier ami. Ni l'un ni l'autre n'étaient riches. Ce serait donc un placement tout naturel pour ce que l'ancien marchand de grains, qui n'aimait pas à parler de sa mort, appelait ses "petites économies."

Sa lettre aux orphelines ne manqua pas d'originalité. D'ordinaire, il écrivait à Léonide seulement. Cette fois, en raison de la gravité des circonstances, il admit Ursule à l'honneur de sa correspondance.

"Mes bonnes petites amies, écrivit-il, je viens vous faire part d'une chose assez curieuse pour qu'un romancier la mit dans ses livres. Moi, qui ne suis pas romancier, heureusement — car ce ne doit pas être amusant du tout d'aligner des phrases les unes après les autres, pour faire pleurer les âmes sensibles et rire les gens bien portants — je vais vous raconter ça sans y mettre ni phrases, ni malice, ni guirlandes d'aucune espèce.

"J'ai un neveu, Eugène, dont votre père a dû vous parler, un charmant garçon, juste un peu plus âgé que vous, Léonide, juste un peu plus jeune que vous, Ursule. Il arrive d'Afrique, pas mécontent de son voyage, mais pourtant satisfait de voir autre chose que des maisons sans fenêtres, du pavé au lieu de sable, et des femmes trotinant dans les rues au lieu des paquets d'un blanc sale qui, là-bas, représentent en public l'espèce féminine.

"Car il était dans je ne sais quelle bourgade africaine, près du désert, occupé à la création d'usines superbes auxquelles je souhaite bonne chance. Après un tel régime, on rentre affamé de civilisation, de famille et d'affection. Pour satisfaire ce premier désir, il s'installe à Paris ; pour le second, il n'avait rien autre chose à faire, hélas ! que de venir visiter son vieil oncle. Quant au troisième... ah ! ma chère Léonide ! quelle imprudence vous avez faite de m'expédier autrefois votre portrait ! Sa seule vue a enflammé mon africain. C'est juste ce que je cherchais. J'ai craint d'abord un feu de paille, et me serais bien gardé d'y jeter la douche du raisonnement, de peur de l'activer. Ma belle petite, l'incendie n'a pas arrêté ses ravages, il s'est localisé, gagnant en profondeur, tant et si bien, que je prends le parti de vous y intéresser. Vous saurez qu'Eugène a du cœur plus qu'il en faut pour être heureux, de l'esprit assez pour avoir deviné que vous étiez un trésor... oh ! pardonnez-moi, ma petite, je crois que je viens de faire une phrase de roman. Bref, il gagne largement une vie honorable, et, si une femme sait borner ses désirs, elle est certaine de trouver près de lui de l'indépendance, de l'aisance et, j'en ai la conviction, du bonheur. Et puis, j'ai bien quelques petites économies qui ne lui échapperont pas. Je vous prévient, par exemple, que je mettrai de l'entêtement à ne pas m'en aller trop tôt de ce monde. Je prévient de même Ursule que mon neveu est un chevalier du moyen âge, endormi par un sortilège et réveillé depuis peu. L'idée d'avoir une belle-sœur infirme à combler de soins, d'attentions, de délicatesses, est un devoir qui l'attire, un attrait de plus à l'union qu'il sollicite. Se dévouer aux siens lui paraît aussi naturel que cela paraît difficile à d'autres, même à moi. Il a des idées spéciales sur le culte qui se doit rendre à l'épouse, au foyer, à la mère près du berceau. C'est magnifique ! j'en ai

presque pleuré, car, de nos jours, on devient si matériel ! On cherche la fortune. Lui, ne cherche qu'un cœur. Je m'imagine, ma petite, que le votre, malgré tout son mérite, n'a pas dû recevoir encore de sollicitations bien fréquentes. Votre cher père n'avait qu'un défaut, mais il était complet, celui de ne pas prévoir l'avenir. On m'a beaucoup plaisanté dans ma vie sur ma prévoyance ; j'ai laissé rire, et, si j'avais des enfants, ils auraient de quoi s'établir déceimment. Enfin, ceci est de l'histoire ancienne. Je reviens à mon histoire... moderne. Vous a-t-elle amusées toutes deux ? Léonide veut-elle un bon mari, fort agréable à voir et à entendre ?... Ursule veut-elle un appui ?... Si oui, dites-le, mes enfants ; je suis capable de faire une folie, quoique les folies soient coûteuses et dangereuses, à soixante-dix-sept ans : je suis capable de vous amener mon prétendant, avec tout le cérémonial usité pour les présentations officielles. Donc, vite une réponse à votre vieil ami et parrain.

"LÉON PIÉLARD."

V

La lecture de cette longue lettre, où le digne parrain s'était montré, tout à fait à son insu, presque aussi prolix que les faiseurs de phrases, qu'il daubait si gaiement, souleva dans le petit salon des orphelines un flot d'exclamations diverses, à mesure que se déroulaient les quatre pages.

Le parrain Léon se souvenait d'Ursule !... Il faisait l'éloge d'Eugène Montrel !... Il voulait marier Léonide !... Que de sentiments dont on le supposait peu capable ? Que d'événements possibles groupés entre ces grandes lignes irrégulières et pressées.

Il y avait une confuse gratitude dans l'accent de la jeune aveugle, plus touchée qu'elle n'osait le laisser voir d'une pensée venue jusqu'à elle.

L'accent de Léonide exprimait la surprise immense, nuancée d'un involontaire dédain.

Que lui offrait-on, en effet ?... Un mariage pauvre. Était-ce la peine d'avoir gardé pendant plusieurs années une indifférente attitude pour témoigner, sous cette forme mesquine, un tardif intérêt à sa filleule ? Le parrain Léon la croyait plus délaissée qu'elle ne l'était réellement, et ne paraissait pas d'ailleurs soupçonner que la beauté peut, dans certains cas, remplacer la dot absente.

Peut-être, si ce jeune ingénieur inconnu avait eu l'esprit de se présenter quelques semaines plus tôt, lorsque, dans sa retraite morose, la blonde fille du professeur ne voyait poindre ni une distraction, ni une espérance, sa recherche désintéressée eût-elle acquis de sérieuses chances de réussite.

Aujourd'hui, la silhouette sèche, morose, laide et dorée d'un autre prétendant se profilait à l'horizon de ses rêves positifs. Son silence causait, il est vrai, quelques appréhensions, qu'un prochain avenir ne pouvait manquer de dissiper. Abandonner cette proie presque assurée pour l'ombre d'une union médiocre, eût été folie pure.

Léonide était si bien de son époque, calculatrice jusque dans les questions de sentiment, qu'elle n'éprouva même pas les incertitudes si pénibles aux âmes timorées, et si naturelles dans le manque absolu de direction morale, où la mort de leur père les avait laissées toutes deux.

Ursule ressentait d'une manière toute différente les délicates impressions féminines, dont toute manifestation extérieure semblait lui être interdite par son infirmité.

Quelques mots de la lettre de M. Piélard la frappèrent, dans leur naïveté un peu brutale, comme la révélation d'un caractère. "Il a plus de cœur qu'il n'en faut pour être heureux," disait le parrain, en parlant d'Eugène Montrel. "Se dévouer lui paraît aussi naturel, à lui, que difficile aux autres," disait-il encore. De la longue missive, ces paroles typiques étaient celles qu'Ursule n'oubliait pas.

Pour elle-même, et si douces que fussent les perspectives offertes à sa faiblesse par cette protection effective, Ursule ne se permettait pas de rien désirer. Pour sa sœur, elle désirait tout.

Pauvre fille ! Ce tout se résumait dans l'aisance et l'affection, un bon mari honnête et tranquille, de beaux enfants qui la mèneraient plus tard par la main, en lui laissant, par leurs caresses, l'illusion de la maternité.

Léonide voulait bien écouter les timides objections de sa sœur aînée, que son malheur incurable plaçait en réalité sous sa complète dépendance. Elle ne manquait jamais aux regards que méritait ce malheur, mais elle ne tenait aucun compte des divergences d'opinions qui se produisaient quelquefois dans leur intérieur.

Il en fut, en cette circonstance grave, de même qu'en mille petites rencontres sans importance. Léonide promit de réfléchir, par complaisance, lorsque déjà, dans son cerveau plus incliné vers les chiffres que vers la poésie, toute réflexion lui paraissait complètement inutile.

Les convenances lui imposaient aussi un délai de quelques jours avant de faire entendre à M. Léon Piélard que sa jolie filleule avait de plus hautes ambitions. Son habileté pouvait amener d'ici là quelque solution désirée.

Ma lame de Semoulin fut l'instrument affectueux de cette solution. L'excellente femme, qui regretta avec un peu d'apparat et un chagrin très réel, le mari que lui avait enlevé un caprice de la Marne, ne savait rien au monde de meilleur qu'un ménage bien uni, des enfants chrétiennement élevés, les paisibles joies du foyer accompagnant jusqu'à la tombe la femme de devoir.



Son cœur, foncièrement bon, s'attendrissait facilement sur les peines d'autrui, et ne se bornait pas, d'ordinaire, à une banale commisération. Elle avait à la fois plus de largeur et plus de persévérance dans le bien que nombre de femmes sensibles, promptement lassées des œuvres entreprises dans une heure d'enthousiasme.

Sans bruit elle répandait ses bienfaits, plaçant des vieillards, soutenait des veuves et n'abandonnait jamais ceux qui avaient vu sa main se tendre une fois vers eux.

Au nombre de ses œuvres pies, elle ne dédaignait pas de faire le bonheur de ses amis, quand son âge, sa fortune ou son influence lui permettaient d'y travailler.

Plusieurs lui devaient une position, d'autres des conseils, quelques-uns un heureux mariage.

CLAIRE DE CHANDENEUX.

(La suite au prochain numéro.)

Le *Saturday Review* est d'avis que le Czar ne cédera pas aux injonctions que semblent lui faire les attentats répétés dont il a été l'objet :

Un Czar qui accepterait le régime parlementaire sous l'empire de la peur, ne serait plus un Czar ; toute réforme successive deviendrait impossible, si l'on acquiescait la certitude que la politique du monarque peut être altérée par des menaces de mort. Tout bien considéré, il n'est pas improbable que le Czar essaie de continuer sur le même pied, lors même qu'il serait sûr d'être tué, estimant qu'il est préférable de mourir que de s'avouer vaincu par la terreur. Il différerait aussi d'abdiquer, dans le cas où il serait dans l'intention de le faire, jusqu'à ce qu'il ait prouvé que son courage, bien que mis à une rude épreuve, ne l'a pas abandonné.

Le langage des feuilles catholiques allemandes fait supposer que l'accord entre le gouvernement allemand et le Saint-Siège ne se fera pas attendre longtemps. Voici, du moins, comment s'exprime la *Germania* qui, à l'occasion du deuxième anniversaire de l'avènement de Léon XIII, consacra son article de fond à la politique du Pape.

La Prusse, dit la feuille berlinoise, forme naturellement l'objet d'un soin spécial du Saint-Père qui, depuis son avènement, est en correspondance amicale avec notre auguste monarque. Pour le grand-duc de Bade, l'étoile de paix s'est déjà levée, et nous espérons que bientôt la paix elle-même fera son entrée dans la politique allemande. Sous ce rapport, les catholiques de Prusse ont pleine confiance dans le chef de l'Église, de même qu'ils comptent sur les sentiments généreux de leur empereur et roi. Espérons que la paix, la paix vraie et durable, nous sera donnée avant que nous fêtions le troisième anniversaire de l'avènement de Léon XIII.

**AVIS POUR LES FÊTES.**—Si vous voulez faire de jolies étrennes n'oubliez pas de faire une visite au magasin de Madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, vous y trouverez un beau choix de catins et de jouets d'enfants de tous genres et de toutes espèces, au prix du gros, et un grand assortiment de marchandises de goûts :

CHAPEAUX, PLUMES, FLEURS ET RUBAN.

On y fait les robes et manteaux avec élégance et sans délais. Rappelez-vous Madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, entre les rues Sanguinet et St-Denis.

### Mères ! Mères !! Mères !!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? Si l'enfant est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WISLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exiger la véritable qui porte le fac-similé de CURTIS et PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

### La Panacée Domestique de Brown

Est le tue-douleur le plus efficace du monde. Elle vivifiera infailliblement le sang, qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe, et soulagera plus sûrement tout mal chronique ou aigu que tout autre tue-douleur. Elle a deux fois autant de force qu'aucune autre préparation semblable. Elle guérit la douleur au côté, au dos ou aux intestins, le mal de gorge, les rhumatismes, les maux, et c'est le grand tue-douleur. LA PANACÉE DOMESTIQUE DE BROWN devrait être dans chaque famille. Une petite cuillerée de la Panacée dans un verre d'eau chaude (surpris si l'on veut), prise au moment de se coucher, fera disparaître un rhume. 25 cents la bouteille.

### Les maladies

Des enfants, attribués à d'autres causes sont souvent occasionnés par les vers. Les PASTILLES VERMIFUGES DE BROWN ou pastilles contre les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat. Cette très-précieuse combinaison a été employée avec succès par les médecins, et reconnue absolument infaillible contre les vers et inoffensive pour les enfants. 25 cents la boîte.

## L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX

COMPARÉE A CELLE DE L'HOMME

On reproche aux animaux de n'agir que machinalement, de ne pas savoir changer d'eux-mêmes leurs procédés. Il est vrai que les mœurs des animaux domestiques sont le résultat de l'action humaine ; mais lorsque le Castor change, selon les circonstances, le lieu et la forme de son habitation, et de constructeur se fait mineur, peut-on lui refuser une certaine dose de liberté et d'initiative ? D'ailleurs, tout le monde sait que l'abeille peut, lorsque cela est nécessaire, modifier le plan de ses constructions et substituer aux cellules hexagonales des cavités pentagonales. Il est donc injuste de prétendre que l'animal ne peut pas changer sa manière d'être.

Mais, dit-on, l'homme seul a la raison, seul il est capable de faire un raisonnement. Ce qui est certain, c'est qu'il déraisonne souvent. Mais je demanderai ce que faisaient les renards cités par Montaigne, que les Thraces lançaient sur la glace pour savoir s'ils pouvaient ou non passer sans danger : ces animaux faisaient un pas avec précaution, penchaient la tête, puis rétrogradaient ou avançaient, selon qu'ils jugeaient au bruit plus ou moins lointain des eaux subaquates, que la glace avait ou n'avait pas assez d'épaisseur pour offrir une surface résistante.

Lorsque le chien, en suivant une piste, rencontre un carrefour, il s'arrête, hésite un instant entre les trois routes qui s'ouvrent devant lui, s'engage d'abord dans la première en flairant avec précaution, puis revenant sur ses pas, explore la seconde de la même manière, et alors, ayant reconnu que sa proie n'a pu passer ni par l'une ni par l'autre, et sachant pourtant qu'elle a dû passer quelque part, il s'élanche comme un trait dans la troisième route, guidé par un raisonnement qui le dispense d'une troisième exploration.

Cela est possible, répondent nos contradicteurs, mais l'animal ne se trompe jamais ; vous voyez donc bien qu'il n'agit pas librement et qu'il n'a pas d'initiative. Que les chasseurs interrogent leurs souvenirs, ils vous diront que le chien se trompe quelquefois, à la chasse, lorsqu'il a mal raisonné, et qu'alors ses attitudes trahissent une humiliation profonde.

Un des principaux arguments invoqué contre l'animal est sa prétendue inaptitude au perfectionnement. Est-il besoin de rappeler que certaines races humaines inférieures se sont fait remarquer jusqu'ici par une absence complète de perfectibilité ? A coup sûr, on ne saurait nier que les animaux domestiques ne soient susceptibles des modifications les plus heureuses, et, tandis que l'Australien résiste à tous les efforts tentés pour le civiliser, le lapin pris au piège se prête sans efforts à la domestication.

Que dire de la prévoyance ? Peut-on la refuser aux fourmis et aux abeilles ? Cela semble difficile, et lorsqu'on nous dit : l'homme seul a l'instinct de la propriété, on oublie certainement que, chez certaines races humaines, cet instinct est assez faible pour ne créer qu'une propriété collective, analogue à ce que nous observons chez plusieurs espèces animales, et entre autres chez les moineaux de Paris, qui savent fort bien faire respecter entre eux les circonscriptions de leurs diverses compagnies.

La pitié est certainement un des plus beaux sentiments, mais est-ce un caractère distinctif du genre humain ? L'homme seul est-il capable de compassion ? Lisez, dans Hubert, les descriptions homériques des batailles sanglantes que se livrent souvent les fourmis. Vous verrez que si, dans ces grandes luttes, il y a des vainqueurs et des vaincus, des triomphateurs et des prisonniers, il y a aussi des morts et des blessés, et que ceux-ci ne sont pas abandonnés, mais qu'on les emporte hors du champ de bataille pour les soustraire à la fureur aveugle des combattants ; vous verrez que les ambulances ne sont pas d'invention humaine, et que si nous commençons à peine, en Europe, à comprendre

tout le respect dû aux blessés, les fourmis donnent depuis longtemps, à cet égard, des exemples bons à méditer.

On n'a pas osé contester la mémoire aux animaux.

L'homme, nous dit-on, sait douter et vouloir ; il s'élève par l'ambition au-dessus des animaux et au-dessus de lui-même. Mais qui n'a vu un chien hésiter entre deux routes ? Or, quand il hésite, croit-on qu'il ne doute pas ?

Quant à la volonté et à l'ambition, ai-je besoin de raconter les combats que se livrent dans les ruches les candidats à la royauté ? Si on leur refuse la double qualité de vouloir et d'être ambitieux, je demanderai quel motif les excite à la lutte.

Il est vrai que nous n'avons pas encore vu d'animaux faisant du feu. Mais est-il certain que l'homme ait toujours eu cet art ? N'oublions pas qu'avant d'être le dominateur de la terre, il a végété pendant des myriades d'années. Il a autrefois inventé l'art de faire le feu, comme tout récemment il a inventé les canons rayés ; mais il n'a pas pour cela changé de règne. Était-il moins homme avant de connaître le feu ?

L'homme seul, nous dit-on, a des esclaves (il n'y aurait pas de quoi s'en vanter), et seul, ajoute-t-on, il a des animaux domestiques. J'ai déjà réfuté cette assertion. Les fourmis vont à la guerre pour conquérir des esclaves, et elles savent fort bien réduire certaines espèces de pucerons à l'état de domesticité.

On a parlé encore du *besoin du superflu*.

On veut que ce soit chez l'homme un besoin spécial caractéristique. Je rappellerai cependant que les abeilles passent leur existence au milieu de provisions de cire et de miel souvent superflues, et, d'autre part, vous connaissez l'histoire de ce jeune Australien qui, élevé en Europe et vêtu de bons habits, ne trouvait rien de si agréable que d'aller s'asseoir sur une route, après avoir déposé tous ses vêtements, sans en excepter celui-là même que nous ne considérons nullement comme superflu. Vous savez qu'après plusieurs années passées en Angleterre et après avoir été imbu des meilleures doctrines et d'un certain degré d'instruction, son premier souci, une fois de retour dans son pays, fut de jeter loin de lui les oripeaux de la civilisation et de s'en retourner tout nu dans les bois.

Comment a-t-on pu prétendre que l'homme seul possède la *faculté du langage*, et qu'elle manque aux animaux ? Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que les animaux ont des moyens de se communiquer leurs idées, moyens qui, pour être différents de ceux qui sont usités par l'homme, n'en constituent pas moins des formes diverses de langage. Pour n'en citer qu'un exemple, il n'est pas douteux que les fourmis ont une manière de se parler et de s'entendre, des signes particuliers, une sorte de dactylogogie spéciale dont elles font un continuel usage, et qui paraît consister dans les atouchements variés de leurs antennes.

Dans les guerres épiques qu'elles se livrent de tribus à tribus, elles se concentrent les unes pour l'attaque, les autres pour la défense. Des conseils s'assemblent pour proposer la conquête d'une fourmière et prendre jour ; des courriers vont et viennent dans la tribu ; on envoie des éclaireurs, et, d'après leurs rapports, l'attaque est différée ou résolue immédiatement ; dans ce dernier cas, à un signal donné, tout s'ébranle, on se met en marche, on arrive devant la place. Par ordre du généralissime, des fourmis se détachent du gros de l'armée, soit pour aller, en parlementaires, sommer l'ennemi de se rendre, soit pour explorer les abords de la fourmière et voir par quel côté elle est plus accessible à l'attaque. Le plan est alors conçu et l'assaut livré. Si l'attaque réussit, après être entré en vainqueur dans la place, on revient triomphalement avec les prisonniers et tout le butin fait sur l'ennemi, butin qui se compose surtout de pucerons mis à l'engrais. Mais si la résistance de l'ennemi se prolonge, ou si l'on se sent trop faible pour le vaincre, le généralissime envoie ses aides

de camp demander du renfort à la tribu, avant de poursuivre l'attaque ou de livrer un deuxième assaut. On comprend que tout ce mouvement et toute cette stratégie seraient absolument impossibles sans une entente complète des chefs avec les soldats, sans des ordres donnés et reçus, en un mot, sans l'existence de signes spéciaux ou d'une forme particulière de langage propre aux fourmis.

Si les animaux n'avaient pas un langage à eux, comment pourraient-ils faire l'éducation de leurs petits ? C'est pourtant grâce à l'éducation qui lui est donnée par ses parents que le jeune rossignol cultivé et perfectionne les merveilleuses aptitudes dont il a été doué pour le chant. Personne n'ignore que le rossignol né ou élevé en cage est loin d'avoir le talent de l'oiseau en liberté. On a observé, dans les pays où les renards sont chassés et traqués par l'homme, que les petits de ces animaux ont plus de finesse et de prudence que n'en ont les vieux renards dans les pays sauvages. Comment cela peut-il s'expliquer si l'on n'admet que les petits renards ont reçu des leçons de leurs parents, et que ceux-ci ont pu leur transmettre les fruits de leur expérience acquise ? Les animaux ont donc un langage particulier dont ils se servent pour communiquer entre eux, et que nous ne comprenons pas plus qu'ils ne comprennent le nôtre...

Docteur BRODA.

## DEVOUEMENT FILIAL

Une femme, restée veuve avec trois garçons, ne subsistait que du produit de leur travail souvent insuffisant. La vue d'une mère chérie, infirme et manquant du nécessaire, leur suggéra la plus étonnante résolution. On venait de publier que quiconque livrerait à la justice le voleur de certains effets toucherait une somme considérable. Les trois frères convinrent que l'un d'eux passerait pour ce voleur, et que les autres le mèneraient au juge. Ils s'en remettent au hasard pour savoir celui qui pourra ainsi témoigner son amour filial et le sort tomba sur le plus jeune, qui se laisse lier et conduire comme un criminel.

Le magistrat l'interroge : il répond qu'il a commis le vol. On l'envoie en prison, et ceux qui l'ont conduit reçoivent la somme promise. Leur cœur s'attendrit alors sur le danger que court leur frère ; ils trouvent le moyen d'entrer dans la prison, et, croyant n'être vus de personne, ils l'embrassent et l'arrosent de leurs larmes. Le magistrat les aperçoit par hasard, et surpris d'un spectacle si nouveau, donne l'ordre de suivre ces deux délateurs et de ne les point perdre de vue qu'il n'ait éclairci un fait si singulier.

Le domestique s'acquitte de la commission et rapporte qu'ayant vu entrer ces deux jeunes gens dans une maison, il s'en était approché et les avait entendus raconter à leur mère ce qu'on vient de lire ; qu'à ce récit, la pauvre femme avait jeté des cris lamentables et qu'elle avait ordonné à ses enfants de reporter l'argent qu'on leur avait donné, aimant mieux mourir de faim que de conserver la vie au prix de l'honneur de son fils.

Le magistrat, admirant cette piété filiale, fait venir le prisonnier, l'interroge de nouveau sur son prétendu vol, le menace même du plus cruel supplice ; mais le jeune homme reste inébranlable. " Ah ! c'est trop ! dit le magistrat... Enfant, votre conduite est sublime ! " il en informe aussitôt les autorités, et quelques personnes charitables s'empressent de procurer aux trois frères une position honorable.

3

7

Si quelqu'un de nos abonnés ont les Nos. 3, 7 et 8 du dernier volume de l'*Opinion Publique* et peuvent en disposer, nous leur serons obligés pour un ou des Nos. ci-dessus qu'il nous feront parvenir, et pour lesquels nous paieront le prix de souscription. Ceux qui nous les feront parvenir voudront bien écrire sur l'enveloppe leur nom et adresse.

8

LA CIE LITHOGRAPHIQUE BURLAND.



SCÈNE DU CARNAVAL

**PETIT PERE NE ME GRONDEZ PAS, ILS SONT SI MALHEUREUX**

C'était il y a bien longtemps, un jeune enfant d'ouvrier allait à la classe. A chaque jour, il recevait un bon morceau de pain pour le déjeuner qui se fait entre les deux classes. Mais voilà qu'un jour l'ouvrier s'aperçoit que son fils mange démesurément. Le soir, il semblait insatiable. Cependant il ne fit pas d'observation. Il se dit tout bas. C'est jeune et ça bon appétit. Le lendemain et les jours suivants, c'est toujours la même consommation de nourriture. A la fin, l'ouvrier s'inquiète et fait cette réflexion :

— Mais qu'as-tu donc ? on dirait vraiment que tu n'as pas mangé depuis vingt-quatre heures.

L'enfant se trouble, et répond comme tous les enfants :

— Je n'ai rien ! je n'ai rien !

Ce trouble encourage le père à pousser les questions plus loin :

— Mais enfin, ajouta-t-il, est-ce que tu n'as pas ton déjeuner ?

— Oui, papa.

— Est-ce que tu ne le manges pas ?

— J'aimerais mieux ne pas répondre.

— Je te le commande, moi !

— En bien ! puisque vous le voulez, je vais vous le dire. Voyez-vous, il y a à la classe un petit garçon maigre, mais tout maigre ; quand les autres mangeaient lui ne mangeait pas. Il nous regardait, et il allait jouer. Je lui ai demandé pourquoi il ne déjeunait pas. Il m'a répondu qu'il n'avait pas de pain et que sa mère ne pouvait lui en donner ; alors je lui donnais la moitié du mien tous les jours ; allez, il était si content que ça faisait plaisir de le voir. Plus tard il n'était plus si content. Je lui demandai pourquoi ; il me dit que c'est parce qu'il avait des petits frères et des petites sœurs chez lui qui avaient bien faim. Alors je lui ai donné tout mon déjeuner, et il en emportait la moitié chez lui ; voilà pourquoi j'ai tant faim le soir ; je vous en prie, papa, ne me grondez pas, ils sont tous si malheureux !

Le père se garda bien de gronder son fils, il l'embrassa cordialement. Il soulagea un peu la pauvre famille, la fit assister beaucoup, et c'est un de ces nouveaux bienfaiteurs qui nous a raconté ce trait, que nous nous efforçons de faire connaître à tous nos jeunes lecteurs.

— Mais qu'as-tu donc ? on dirait vraiment que tu n'as pas mangé depuis vingt-quatre heures.

L'enfant se trouble, et répond comme tous les enfants :

— Je n'ai rien ! je n'ai rien !

Ce trouble encourage le père à pousser les questions plus loin :

— Mais enfin, ajouta-t-il, est-ce que tu n'as pas ton déjeuner ?

— Oui, papa.

— Est-ce que tu ne le manges pas ?

— J'aimerais mieux ne pas répondre.

— Je te le commande, moi !

— En bien ! puisque vous le voulez, je vais vous le dire. Voyez-vous, il y a à la classe un petit garçon maigre, mais tout maigre ; quand les autres mangeaient lui ne mangeait pas. Il nous regardait, et il allait jouer. Je lui ai demandé pourquoi il ne déjeunait pas. Il m'a répondu qu'il n'avait pas de pain et que sa mère ne pouvait lui en donner ; alors je lui donnais la moitié du mien tous les jours ; allez, il était si content que ça faisait plaisir de le voir. Plus tard il n'était plus si content. Je lui demandai pourquoi ; il me dit que c'est parce qu'il avait des petits frères et des petites sœurs chez lui qui avaient bien faim. Alors je lui ai donné tout mon déjeuner, et il en emportait la moitié chez lui ; voilà pourquoi j'ai tant faim le soir ; je vous en prie, papa, ne me grondez pas, ils sont tous si malheureux !

Le père se garda bien de gronder son fils, il l'embrassa cordialement. Il soulagea un peu la pauvre famille, la fit assister beaucoup, et c'est un de ces nouveaux bienfaiteurs qui nous a raconté ce trait, que nous nous efforçons de faire connaître à tous nos jeunes lecteurs.

— Mais qu'as-tu donc ? on dirait vraiment que tu n'as pas mangé depuis vingt-quatre heures.

L'enfant se trouble, et répond comme tous les enfants :

— Je n'ai rien ! je n'ai rien !

Ce trouble encourage le père à pousser les questions plus loin :

— Mais enfin, ajouta-t-il, est-ce que tu n'as pas ton déjeuner ?

— Oui, papa.

— Est-ce que tu ne le manges pas ?

— J'aimerais mieux ne pas répondre.

— Je te le commande, moi !

— En bien ! puisque vous le voulez, je vais vous le dire. Voyez-vous, il y a à la classe un petit garçon maigre, mais tout maigre ; quand les autres mangeaient lui ne mangeait pas. Il nous regardait, et il allait jouer. Je lui ai demandé pourquoi il ne déjeunait pas. Il m'a répondu qu'il n'avait pas de pain et que sa mère ne pouvait lui en donner ; alors je lui donnais la moitié du mien tous les jours ; allez, il était si content que ça faisait plaisir de le voir. Plus tard il n'était plus si content. Je lui demandai pourquoi ; il me dit que c'est parce qu'il avait des petits frères et des petites sœurs chez lui qui avaient bien faim. Alors je lui ai donné tout mon déjeuner, et il en emportait la moitié chez lui ; voilà pourquoi j'ai tant faim le soir ; je vous en prie, papa, ne me grondez pas, ils sont tous si malheureux !

Le père se garda bien de gronder son fils, il l'embrassa cordialement. Il soulagea un peu la pauvre famille, la fit assister beaucoup, et c'est un de ces nouveaux bienfaiteurs qui nous a raconté ce trait, que nous nous efforçons de faire connaître à tous nos jeunes lecteurs.

— Mais qu'as-tu donc ? on dirait vraiment que tu n'as pas mangé depuis vingt-quatre heures.

L'enfant se trouble, et répond comme tous les enfants :

— Je n'ai rien ! je n'ai rien !

Ce trouble encourage le père à pousser les questions plus loin :

— Mais enfin, ajouta-t-il, est-ce que tu n'as pas ton déjeuner ?

— Oui, papa.

— Est-ce que tu ne le manges pas ?

— J'aimerais mieux ne pas répondre.

— Je te le commande, moi !

— En bien ! puisque vous le voulez, je vais vous le dire. Voyez-vous, il y a à la classe un petit garçon maigre, mais tout maigre ; quand les autres mangeaient lui ne mangeait pas. Il nous regardait, et il allait jouer. Je lui ai demandé pourquoi il ne déjeunait pas. Il m'a répondu qu'il n'avait pas de pain et que sa mère ne pouvait lui en donner ; alors je lui donnais la moitié du mien tous les jours ; allez, il était si content que ça faisait plaisir de le voir. Plus tard il n'était plus si content. Je lui demandai pourquoi ; il me dit que c'est parce qu'il avait des petits frères et des petites sœurs chez lui qui avaient bien faim. Alors je lui ai donné tout mon déjeuner, et il en emportait la moitié chez lui ; voilà pourquoi j'ai tant faim le soir ; je vous en prie, papa, ne me grondez pas, ils sont tous si malheureux !

Le père se garda bien de gronder son fils, il l'embrassa cordialement. Il soulagea un peu la pauvre famille, la fit assister beaucoup, et c'est un de ces nouveaux bienfaiteurs qui nous a raconté ce trait, que nous nous efforçons de faire connaître à tous nos jeunes lecteurs.

— Mais qu'as-tu donc ? on dirait vraiment que tu n'as pas mangé depuis vingt-quatre heures.

L'enfant se trouble, et répond comme tous les enfants :

— Je n'ai rien ! je n'ai rien !

Ce trouble encourage le père à pousser les questions plus loin :

— Mais enfin, ajouta-t-il, est-ce que tu n'as pas ton déjeuner ?

**CHOSSES ET AUTRES**

Le premier café fut ouvert en Angleterre en l'année 1692.

Un petit Chinois, de Pékin, a récité le Nouveau-Testament dans sa langue native.

Il est probable que Cetewayo, le roi des Zoulous, visitera l'Angleterre prochainement.

Le *Gaulois* dit que M. Jules Simon a reçu 800 lettres de félicitation à la suite du rejet par le Sénat de l'article 7.

On vient de faire le recensement des Canadiens demeurant à Fall River, Mass., il y en a sept mille cinq cents.

Le *Herald* annonce la mort du Rév. P. Giovanni, Frère Capucin, qui était l'un des plus célèbres *tenors* de Rome.

Il y a eu soixante-treize batailles en 1855, avec une perte moyenne de 1,000 hommes à chaque engagement.

Depuis le 6 courant, 396 chevaux ont été expédiés de Montréal aux Etats-Unis, par le chemin du Grand-Tronc.

Un professeur américain a trouvé dernièrement qu'une balle de carabine franchit un espace de 726 pieds par seconde.

Une dépêche de Manitoba annonce que M. Louis Riel est au Fort Assiniboine, Montana, et que M. Lépine est au Fort Benton.

Les employés du gouvernement local ont souscrit un montant considérable afin de contribuer à la célébration de la fête Saint-Jean-Baptiste.

Les nouvelles de Victoria, Colombie Anglaise, disent que le bétail y meurt avec une déplorable rapidité. On estime déjà les pertes à un million de piastres.

On mande d'Ottawa que les bateaux à vapeur et les barges se préparent pour l'ouverture de la navigation. On s'attend à une saison active.

En vue de l'immigration énorme qu'on prévoit, il est question de faire voyager le *Great Eastern* entre l'Angleterre, les Etats-Unis et le Canada.

Une nouvelle manufacture de coton de 200 métiers, comprenant 12,000 broches, a commencé ses opérations la semaine dernière, à Coaticooke.

Un fonctionnaire, qui avait bien son importance, vient de mourir en Angleterre : c'est Calcraft, bourreau pendant quarante-six ans. Calcraft avait coutume de parler avec orgueil de ses "patients."

La commission qui a été nommée il y a quelque temps, a décidé que l'indemnité due à la Russie pour l'entretien des prisonniers de guerre Turcs, pendant la dernière campagne, est de 4,696,799 roubles.

Environ 2,500 tonneaux de glace ont été expédiés de Montréal à Boston durant l'hiver. La quantité expédiée dans d'autres états de la république américaine est encore plus considérable.

Une dépêche de la ville Méridionale, dit que tous les diamants déposés au bureau de poste et attendant expédition par la malle, ont été volés. Ils représentaient une valeur de £75,000.

On dit que S. A. R. le prince de Galles a exprimé le désir que ses deux fils, pendant leur passage en Amérique, reçoivent, s'il est possible, un congé qui leur permette d'aller visiter la chute Niagara, qu'aucun touriste, dit S. A. R., ne devrait manquer de voir.

Un grand nombre de Canadiens-français se dirigent tous les jours vers les

grands districts manufacturiers du Massachusetts. Vendredi, le train de l'est qui s'est arrêté quelques instants à Montréal, en transportait quatre-vingts. Tous venaient du district de Québec.

M. de Lesseps a été l'objet d'une magnifique réception à Philadelphie où il n'a fait cependant que passer. Il est reparti le même jour pour San Francisco en s'arrêtant à Saint-Louis, Danvers et autres villes. Pendant l'absence de son mari, Mme de Lesseps a accepté l'hospitalité que lui a offerte Mme Tungerich, de cette ville.

D'après un rapport d'exploration faite dans la vallée de la rivière Trent en vue de la construction d'un canal qui unirait la baie Georgienne au lac Ontario, le coût des travaux serait comme suit : De Trenton au lac Balsam \$2,200,000 ; de Trenton au lac Simcoe, \$1,800,000 ; de Trenton à l'embouchure de la rivière Severn sur la Baie Georgienne, \$2,500,000. Total, \$5,500,000.

Les Frères de la Doctrine Chrétienne doivent célébrer le 24 juin, le deuxième centenaire de la fondation de leur ordre. Une circulaire spéciale autorise les supérieurs des différentes maisons d'éducation des disciples du Vénérable de la Salle à célébrer cet anniversaire avec tout l'éclat possible.

Une neuvaine commencera pour cela le 15 juin et se terminera le 24.

Les plus encourageantes nouvelles arrivent de tous côtés au sujet du commerce de bois. Les journaux de toutes couleurs annoncent que cette branche de commerce n'a été aussi active depuis plusieurs années.

A Ottawa, les propriétaires de scieries se proposent de les mettre en opération jours et nuits pendant la saison prochaine. Il y aura de l'ouvrage pour les journaliers de la capitale.

Un dépêche de Caboul mande que les Afghans se sont emparés de Charikara, village situé à cinquante milles de Caboul.

Les Anglais ont été pris par surprise, mais on croit que leurs alliés indigènes s'attendaient à cette attaque. Ceux-ci se sont conduits d'une manière lâche durant le combat et paraissaient plutôt disposés à se rallier à l'ennemi qu'à défendre le drapeau anglais.

Une explosion a eu lieu à Saint-Pétersbourg le 12 courant, et a détruit une fonderie et un atelier d'ouvrages à gaz. Heureusement, la plupart des ouvriers avaient quitté la bâtisse, mais on a à déplorer plusieurs pertes de vie. Le bruit de l'explosion a créé une excitation intense dans toute la ville. Les troupes ont reçu immédiatement ordre de sortir, et la confusion a été extrême tant qu'on n'a pas connu les circonstances de l'explosion.

Nous sommes dans un siècle d'activité dévorante et de grand progrès matériel. Les voies de communications sont devenues insuffisantes et le commerce réclame des voies de plus en plus rapides et plus courtes. Nous avons eu le percement de l'isthme de Suez ; la mer Rouge et la mer Méditerranée se sont rencontrées à travers 100 milles de sable. M. de Lesseps travaille avec une ardeur et une énergie peu communes à marier à travers l'isthme de Panama les deux plus grands océans de l'univers, et malgré l'opposition systématique et puérile des Etats-Unis, on peut lui prédire le succès.

Voilà que de l'Allemagne nous arrive la nouvelle que l'on veut construire un canal pour unir la mer du Nord à la mer Baltique. Le Danemark deviendra une île, et les vaisseaux au lieu de faire le tour des détroits qui séparent les îles danoises de la Suède arriveront à la mer du Nord en quelques heures.

Le gouvernement a accordé la concession des terrains nécessaires à cette grande entreprise.

**NAISSANCE**

A Longueuil, le 15 courant, la dame de M. Jos Bourdon, une fille.

**LE JEU DE DAMES**

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

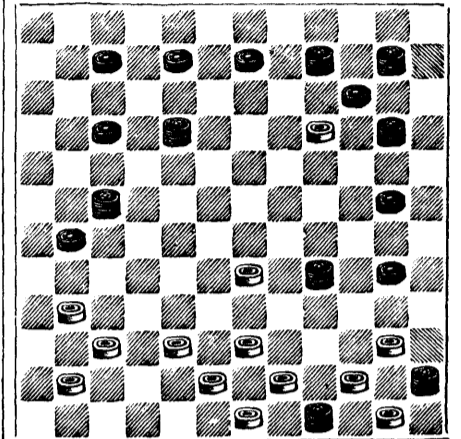
**AUX CORRESPONDANTS.**

*Solutions justes du Problème No. 206*

Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Saucier, L. Sayer.  
Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, Z. Vézina.  
Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux.  
Batiscan:—Un Amateur.  
North Brookfield: P. D. Létourneau.

**PROBLÈME No. 208**

Composé par M. ELIE JACQUES, Montréal.  
NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

**Solution du Problème No. 206**

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
45 à 39	46 à 44
68 61	42 54
32 25	19 32
23 16	22 11
28 23	17 30
69 62	58 56
61 2	24 35
2	4 et gagnent.

**Prix du Marché de Détail de Montréal**

Montréal, 19 mars 1880.

	FARINE	\$ c.	\$ c.
Farine de blé de la campagne, par 100 lbs		2 05	2 15
Farine d'avoine		1 80	2 00
Farine de blé d'Inde		1 60	1 90
Sarrasin		1 60	1 85

**GRAINS**

Blé par minot	0 00 à 0 00
Pois do	0 80 à 0 90
Orge do	0 00 à 0 00
Avoine par 40 lbs	0 40 à 0 45
Sarrasin par minot	0 50 à 0 55
Mil do	1 00 à 1 05
Lin do	1 50 à 1 60
Blé d'Inde do	0 00 à 0 80

**LAITERIE**

Beurre frais à la livre	0 25 à 0 30
Beurre salé do	0 15 à 0 24
Fromage à la livre	0 14 à 0 15

**VOLAILLES**

Dindes (vieux) au couple	2 00 à 2 50
Dindes (jeunes) do	1 30 à 1 50
Oies au couple	1 00 à 1 50
Canards au couple	0 50 à 0 60
Poulets do	0 50 à 0 60
Poulets do	0 00 à 0 00

**LÉGUMES**

Pommes au baril	1 50 à 2 00
Patates au sac	0 50 à 0 55
Fèves par minot	1 10 à 1 12
Oignons par tresse	0 04 à 0 05

**GIBIERS**

Canards (sauvages) par couple	0 40 à 0 50
do noirs par couple	0 00 à 0 60
Pleviers par douzaine	0 00 à 0 00
Bécasses au couple	0 00 à 0 00
Pigeons domestiques au couple	0 20 à 0 25
Perdrix au couple	0 60 à 0 75
Tourtes à douzaine	0 00 à 0 00

**VIANDES**

Bœuf à la livre	0 05 à 0 10
Lard do	0 09 à 0 10
Mouton do	0 08 à 0 10
Agneau do	0 10 à 0 12
Lard frais par 100 livres	6 50 à 7 00
Bœuf par 100 livres	5 50 à 6 00
Lièvres	0 20 à 0 25

**DIVERS**

Sucre d'érable à la livre	0 10 à 0 11
Sirop d'érable au gallon	1 10 à 1 20
Miel à la livre	0 08 à 0 10
Enfants frais à la douzaine	9 13 à 0 15
Haddock à la livre	0 05 à 0 06
Saindoux par livre	0 08 à 0 10
Peaux à la livre	0 00 à 0 05

**Marché aux Bestiaux**

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs	\$ 33 00 à 4 00
Bœuf, 2me qualité	2 75 à 3 75
Vaches à lait	15 00 à 25 00
Vaches extra	25 00 à 40 00
Veaux, 1re qualité	4 00 à 5 00
Veaux, 2me qualité	2 00 à 3 00
Veaux, 3me qualité	1 00 à 2 00
Moutons, 1re qualité	5 00 à 6 00
Moutons, 2me qualité	4 00 à 5 00
Agneaux, 1re qualité	2 75 à 3 00
Agneaux, 2me qualité	2 00 à 2 50
Cochons, 1re qualité	5 50 à 6 00
Cochons, 2me qualité	4 50 à 5 00

Foin, 1re qualité, par 100 bottes	\$ 7 00 à 8 00
Foin, 2e qualité	5 00 à 6 00
Paille, 1re qualité	5 00 à 6 00
Paille, 2me qualité	3 00 à 4 00

LES ÉCHECS

MONTREAL, 25 mars 1880.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine.

AUX CORRESPONDANTS

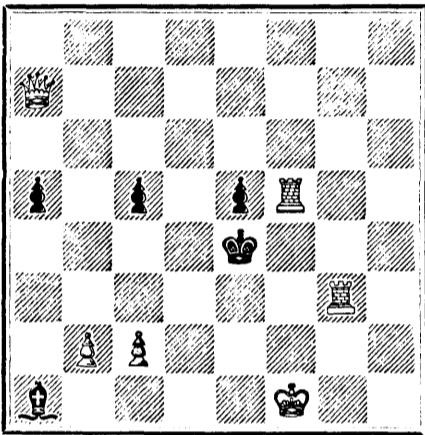
Solutions justes du problème No. 205: MM. M. Landy, New-York; N. P. Sorel; X. Beaujeu, Berthier; H. Lupien, V. Gagnon, Québec; Un amateur, Terrebonne; A. C. St-Jean; M. Toupin, F. Dugas, J. W. Shaw, S. Lafrenaye, Montréal; Un ami des Échecs, Ottawa; L. O. P., Sherbrooke; Triffuvien, Trois-Rivières.

AFFAIRE GRUNDY-WARE.

Le comité spécial qui avait pour mission de s'enquérir de l'affaire Grundy-Ware, a soumis son rapport à la dernière assemblée de l'Association des Échecs des États-Unis.

PROBLÈME No. 208.

Composé par M. Wm. ATKINSON, Montréal. NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

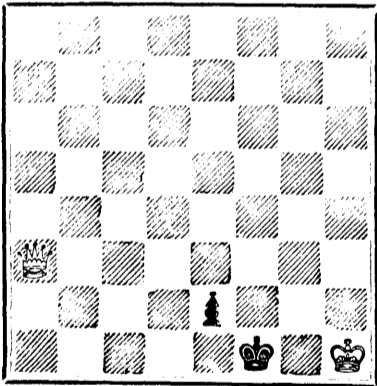
Solution du problème No. 205.

Blancs. Noirs. 1 R pr P 1 R ou F joue 2 C fait échec et mat selon le coup des Noirs.

FIN DE PARTIE No. 4.

Nous appelons l'attention des amateurs sur la brillante fin de partie ci-dessous, jouée il y a environ vingt ans, entre deux célèbres maîtres, MM. Steinitz et Paulsen.

NOIRS.—PAULSEN.



BLANCS.—STEINITZ.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 5 coups.

Solution du problème No. 206.

Blancs. Noirs. 1 F e T 1 R pr P (A) 2 T 3e F D 2 R 3e T 3 T pr P, mat. (A) 1 F pr F 2 R pr P 2 F joue 3 D mat.

Défense Philidor.

Nous signalons à la considération des amateurs cet ouverture qui est quelque peu nouvelle, et que nous empruntons au Charleston News.

Blancs. Noirs. 1 P 4e R 1 P 4e R 2 C 3e F R 2 P 3e D (a) 3 P 4e D (b) 3 P pr P 4 D pr P (c) 4 C 3e F R (d) 5 P 5e R (e) 5 D 2e R (f) 6 F 5e C, échec (g) 6 F 2e D (h) 7 C 3e F (i) 7 C 3e F D (j) 8 F pr C 8 F pr F 9 Roquent. 9 C 2e D (k)

- (a) Ouverture solide et instructive. (b) Les auteurs regardent ce coup comme le meilleur. (c) Mieux que C pr P. (d) Nous sommes d'opinion que les critiques ont mal jugé de ce mouvement, qui donnera une position égale, si par la suite les coups justes sont joués. (e) Attaque solide. (f) Tout autre mouvement entraînerait bientôt la ruine des Noirs. (g) La réponse juste. (h) Correct. (i) Admirable. (j) Le meilleur coup. P 4e F D ne serait pas avantageux. (k) Et les Noirs ont une bonne position.

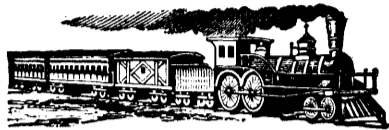
M. J. H. BATES, Agent d'Annonces, 41, PARK ROW (bâtisses du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.

APPLICATION sera faite à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour un Acte incorporant une compagnie de placements, sous le nom de The Montreal Investment Trust. Montréal, 20 janvier 1880.

CANADA. } Cour Supérieure District de Montréal. }

Dame Marie Desautels, de la Cité et du district de Montréal, épouse commune en bien de Joseph G. Lamontagne, commerçant, du même lieu et y faisant ci-devant affaire sous la raison commerciale de J. W. Lamontagne, Demanderesse, Vs. le dit Joseph G. Lamontagne, commerçant, du même lieu, y faisant ci-devant affaire comme tel sous la raison commerciale de J. W. Lamontagne, Défendeur. Une action en séparation de bien a été instituée en cette cause le vingt-cinquième jour de février 1880. Montréal, 25 février 1880.

L. FORGET, Avocat de la Demanderesse.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. DIVISION EST CHANGEMENT D'HEURES

A dater de lundi 2 février, les convois partiront comme suit, tous les jours, les dimanches exceptés: MALLE. MIXTE. De Montréal... 2.15 p.m. 5.20 p.m. De Trois-Rivières... 6.25 p.m. 4.15 a.m. Arrivant à Québec... 9.25 p.m. 9.00 a.m.

De Québec... 9.30 a.m. 5.30 p.m. De Trois-Rivières... 12.45 p.m. 4.00 a.m. Arrivant à Montréal... 4.10 p.m. 9.50 a.m.

Les convois partent de la gare du Mile-End dix minutes plus tard. Billets à vendre aux bureaux de MM. STARNES, LEVE & ALDEN, agents, No. 202, rue Saint-Jacques, au No. 158, rue Notre-Dame, et aux gares d'Hochelega et Mile-End.

J. T. PRINCE, Agent Général. Montréal, 16 mars 1880.

M. E. DUNCAN SNIFFIN est autorisé à signer des contrats pour annoncer dans L'OPINION PUBLIQUE, à nos plus bas prix, à ses bureaux, au ASTOR HOUSE, NEW-YORK.



Chemin de Fer du Pacifique

Des soumissions pour une seconde section de 100 milles, à l'Ouest de la Rivière Rouge, seront reçues par le soussigné jusqu'à LUNDI, le 20 mars prochain. La section s'étendra depuis l'extrémité du 4ème contrat—pris de la limite Ouest de Manitoba—jusqu'à un point du côté Ouest de la vallée de la rivière à la Queue-d'Oiseau.

Les soumissions doivent être faites sur des formules imprimées que l'on peut se procurer avec toutes autres informations aux bureaux de l'ingénieur du chemin de fer du Pacifique, à Ottawa et à Winnipeg, le et après le PREMIER jour de MARS prochain.

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 11 février 1880.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année:

- 20 locomotives. 16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon que pourra l'exiger le Département. 20 wagons de seconde classe. 3 wagons d'express ou de bagage. 3 wagons de poste et wagons fumoirs. 240 wagons de fret couverts. 100 wagons de fret découverts. 2 charrettes pour le déblayage de la voie. 2 charrettes à neige. 2 charrettes en saillie. 50 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba. En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de MARS prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications ou autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le PREMIER jour de JUILLET prochain. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1888.

CE JOURNAL se trouve sur la liasse, dans le Bureau d'Annonces de MM. GEO. P. ROWELL & CIE., (No. 10, RUE SPRUCE), où les contrats peuvent y être passés pour les annonces de NEW-YORK.

1e Dragées anti-goutteuses et anti-rhumatismales du Dr Thomson. 2e Pilules préventives de la goutte et des rhumatismes du Dr Laville. 3e Liqueurs curative de la goutte et des rhumatismes du Dr Laville. 4e Pilules de Salicylate de Sonde pour les rhumatismes aigus et chroniques. 5e Elixir de Salicylate de Lithine contre la goutte, la gravelle, les rhumatismes. Le pauvre malade n'aura donc que l'embaras du choix, car tous ces remèdes sont d'une égale efficacité, ils ne varient que sous le rapport de la forme de dragées, pilules, liqueur ou élixir. En vente chez les agents à Montréal. FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouerons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Échantillons gratuits. Adressez-vous à SHERMAN & CIE., Marshall, Mich.

HOTEL RIVARD

No. 20, RUE BONSECOURS, MONTREAL.

Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par l'indolence de ses prix. Pension: \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. Bonnes cuisines et remises. P. RIVARD, gérant.

Si vous êtes un homme d'affaire accablé par le travail, évitez les stimulants et prenez les

AMERS DE HOUBLON.

Si vous êtes un homme de lettres, faisant de longues veilles, pour remettre votre esprit de ses fatigues, prenez les

AMERS DE HOUBLON.

Si vous êtes jeune, souffrant des effets de la dissipation, prenez les

AMERS DE HOUBLON.

Qui que vous soyez, où vous soyez, lorsque vous sentirez le besoin de régler ou stimuler votre système, sans vous enivrer prenez les

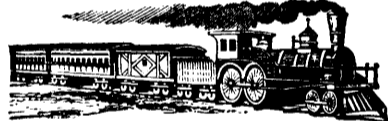
AMERS DE HOUBLON.

Avez-vous la Dispepsie, Maladie du Foie, d'Estomac, Intestins, Sang, Foie ou Nerfs! Vous serez guéri si vous prenez les

AMERS DE HOUBLON.

Si vous avez des Maux de Tête, Faiblesse, essayez-les! Achetez-les! Votre pharmacien les a. Ils peuvent sauver votre vie. Ils ont sauvé la vie à des centaines.

Le Remède de Houblon pour la Toux est le plus agréable, le plus sûr et le meilleur. Demandez-le aux enfants. Le Coussinet de Houblon pour la Poitrine, le Foie et les Rognons, est supérieur à tout autre. Il guérit par l'absorption. Il est parfait. Demandez-le chez les droguistes. C'est aussi un remède certain contre l'ivrognerie, l'usage de l'opium, du tabac et de tous narcotiques. Le tout en vente chez tous les droguistes. Compagnie des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y. En vente chez LYMAN, FILS & Cie., Montréal. H. S. EVANS & Cie., " H. HASWELL & Cie., "



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit:

Train Express pour Hull à... 8.15 et 3.35 Arrivant à Hull à 2.00 P. M. et 9.00 " à Aylmer à 2.25 p.m. et 9.35 A. M. P. M. Train Express de Aylmer à... 8.15 et 3.35 Train Express de Hull à... 9.20 et 4.20 Arrivant à Hochelega à 1.50 P.M. et 8.50 Train pour St-Jérôme à... 5.00 P.M. Train de St-Jérôme à... 7.00 A.M. Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard. Magnifiques chars-palais sur tous les convois de passagers. Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN,

Agents des Billets, Bureaux: 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame. C. A. SCOTT, Surtendant-Général. C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. Montréal, 22 janvier 1880.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché... \$1.00 même par la poste... \$1.20 S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

20 Cartes-Chromo, joli Bouton de Rose, ou 25 Devises Florales avec nom, 10 cts. —Cie. de Cartes NAS-SAU, Nassau, N.-Y.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epicier respectables.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port. Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches), Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

AVIS!

The Scientific Canadian

AND

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLAGE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND,

PROPRIETAIRE ET EDEITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE.)